VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 3 JANVIER 1917 NUMERO 34

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - - $1.00
Union Postale - - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO., LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

LES PESSIMISTES

Parlons de colonisation, puisque tout le monde en parle. Mettons-nous du côté des optimistes, c'est ainsi qu'on les appelle, de tous les gens de bonne volonté qui rêvent de voir au Manitoba une population française assez forte pour imposer respect à l'injuste et brutale majorité qui actuellement gouverne la province. Il y a les pessimistes... Ils existent; nous en connaissons. Ils se classent parmi tous ceux qui disent: "A quoi bon, les Canadiens-français du Manitoba sont condamnés à perdre tôt ou tard leur langue et leur religion." C'est ce qu'ils pensent et proclament à ceux qui désirent émigrer vers notre Province. Nous l'avons entendu dire nous-même. Leur nombre est restreint, mais il est assez grand pour faire à nous et à tout le pays un tort considérable.

Il est faux de prétendre que nous soyions condamnés à perdre notre langue. Dans le lointain, si on ne considère que les efforts acharnés que font nos ennemis pour extirper du sol tout ce qui est français, si on ne lit que les textes de loi édictés par la Législature, nous comprenons qu'on peut avoir des craintes. Mais il ne faut pas oublier que la persécution a réveillé des énergies capables de la contenir et de la vaincre. C'est elle qui va nous sauver, car elle nous force à nous unir pour faire face à l'ennemi commun. D'ailleurs, elle ne date pas d'hier et qui dira que nous ne sommes pas restés français jusqu'à présent? Nous sommes français et peut-être plus que dans Québec, et elle est juste cette observation du R. P. Hudon, s.j., qui disait: "Les Canadiens-français de la Province de Québec sont certes attachés à leurs traditions et coutumes; ils le sont peut-être moins que les Canadiens-français vivant aux Etats-Unis et dans les autres provinces du Canada, parce que là, ils constatent mieux qu'ils sont autres. Cette constatation les amène à être plus actifs, plus ouverts. Dans la Province de Québec, le Canadien-français n'a qu'à se laisser vivre: ailleurs il se redresse pour ne pas mourir."

Il ne faut pas perdre de vue que l'immigration des nôtres vers le Manitoba est conduite par des hommes qui ont à coeur la conservation de la langue. Les nouveaux venus ne sont pas abandonnés à leur sort, mais ils sont groupés en petites colonies. Ces colonies se fortifient avec le temps et forment des paroisses. C'est ainsi que se sont fondées et développées toutes les paroisses manitobaines.

Il faut remarquer que Messieurs les Anglais n'aiment point à se fixer là où les Canadiens-français sont déjà nombreux et le phénomène qui s'est opéré dans les Cantons de l'Est, s'accomplit encore ici. Il faut remarquer aussi que nos compatriotes s'établissent surtout sur des terres. La vie en famille est ainsi plus intense que dans les villes, et c'est une forte protection.

Des défections sont possibles. Il y a des imbéciles qui se pâment devant tout ce qui est anglais. Leur nombre se fait de plus en plus rare, car la manière brutale avec laquelle nous traite la majorité n'est pas de nature à attirer tous ceux à qui il reste un peu d'intelligence et de coeur.

* * *

Il va de l'intérêt de la Province de Québec d'étendre de plus en plus son influence dans toutes les provinces du Canada. Ceux qui travaillent à étouffer tout ce qui est français dans les provinces anglaises veulent isoler Québec du reste du pays. Si un jour cette oeuvre de destruction porte ses fruits, c'en sera fait de l'influence française dans la Confédération. Mgr Langevin comprenait ce danger quand il écrivait: "J'ose dire que c'est l'intérêt vital de la Province de Québec de ne pas se concentrer en elle-même et de ne pas s'isoler; puisque sa représentation à la Chambre des Communes doit être toujours la même, elle aura besoin un jour de trouver dans une autre province un point d'appui nécessaire; ce sera la récompense de sa générosité, au jour de sa plus grande force d'expansion; et ce serait vraiment méconnaître un devoir que de rester indifférent à notre appel, "au secours", à l'heure critique de notre histoire."

En effet, que l'Ouest canadien se peuple d'étrangers dans la proportion de ces dernières années, et la majorité anglaise sera si forte à Ottawa qu'elle étouffera la voix de la représentation française. Si aujourd'hui, dans Québec on à se plaindre de l'administration fédérale, que sera-ce alors? Notons, en passant, que le fameux transcontinental bâti par le Gouvernement fonctionne très bien dans tout l'Ouest, tandis que dans l'Est, il est à l'état rudimentaire; notons aussi que toute propagande dans la Province de Québec est soigneusement interdite à nos agents de colonisation.

° ° °

Que dire maintenant du prétendu danger de perdre la foi? Il n'existe que dans certaines imaginations. Il y a actuellement au Manitoba 32,000 Canadiens-français, et tous sont catholiques. Rien ne nous porte à craindre que les nouveaux venus seront plus exposés que ceux qui sont au pays depuis vingt-cinq ans. Du reste, la différence de langue est une forte protection contre l'assimilation protestante, et les mariages mixtes, qui sont une plaie chez nos coreligionnaires de langue anglaise, sont l'exception chez nos compatriotes.

° ° °

Que les pessimistes se taisent! Qu'ils ouvrent un peu plus grandes leurs voiles au souffle de l'idéal national! Qu'ils se mettent du côté de tous ceux qui espèrent en l'avenir! Il y a dans l'âme française une vie qui n'est pas près de s'éteindre, et un de nos écrivains qui connaît à fond cette âme, l'abbé Camille Roy, disait dernièrement dans une conférence: "Nous avons mesuré toujours sur des horizons infinis et splendides notre activité, notre vocation, notre idéal. Et cette activité, cette vocation, cet idéal, aussi larges que les horizons de la patrie, jamais nous ne pourrons les contenir, les enfermer dans les frontières étroites d'une province!"

PAUL BELART.

UN SIECLE D'EXISTENCE

Le 2 janvier 1817, deux jeunes gens inconnus du monde, sous la conduite d'un humble prêtre, se consacraient à Dieu, dans un petit village de France, appelé Lavalla.

Leur but était de se dévouer à l'enfance et de lui apprendre à connaître Dieu, sa religion sainte et les premiers éléments des connaissances humaines.

Qu'est devenue cette humble semence, jetée par un obscur ouvrier, dans un coin de terre ignoré? Cent ans se sont écoulés; c'est aujourd'hui un grand arbre qui lève majestueusement ses branches chargées de fruits, et qui peut braver les vents et les orages.

L'homme suscité par Dieu, au commencement du siècle dernier, pour aider à la régénération de la France, était un simple vicaire de campagne. Il s'appelait Marcellin-Joseph-Benoit Champagnat.

Ce prêtre, sans illustre origine, sans fortune, qui ne fut ni un savant, ni un orateur, mit la main à une oeuvre admirable, mais difficile. Il fonda l'Institut des Frères Maristes. Il y travailla 23 ans, puis, usé par de multiples travaux, il mourut à l'âge de 51 ans, quittant le monde avec l'auréole de la sainteté, laissant, pour garder son souvenir et continuer son oeuvre, 300 Frères et 40 établissements.

Après sa bienheureuse mort, la société prit, ainsi qu'il l'avait prédit, un développement considérable: les fondations d'écoles se multiplièrent, non seulement en France, mais à l'étranger.

Malgré le malheur des temps, malgré les entraves que met le pouvoir civil, dans certains pays, à sa libre expansion, malgré les calomnies répandues à plaisir contre tout enseignement chrétien, l'Institut des Frères Maristes, n'a cessé de grandir, de s'étendre et de mériter la confiance des familles.

Plusieurs fois et ensuite solennellement approuvé par le Saint-Siège, d'abord en 1863, et définitivement en 1903, cet Institut est aujourd'hui une des plus puissantes congrégations religieuses; il compte plus de 6,300 membres et donne l'instruction à plus de 100,000 enfants, dans 182 diocèses différents.

Voici, par ordre de fondation, les pays dans lesquels les Frères Maristes possèdent des écoles:

France, Angleterre, Iles Fidji, Belgique, Ecosse, Irlande, Afrique du Sud, Syrie, Iles Somoa, Australie, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Iles Seychelles, Canada, Espagne, Italie, Etats-Unis, Danemark, Colombie, Chine, Suisse, Algérie, Turquie, Arabie, Brésil, Egypte, Mexique, Cuba, République Argentine, Serbie, Bulgarie, Grèce, Pérou, Hongrie, Ceylan, Congo, Chili, Madagascar, Allemagne.

Il faut dire que l'effroyable guerre qui désole l'Europe, a créé de grandes difficultés pour le maintien et la bonne marche des oeuvres de cette société: c'est la ruine presque complète des provinces de Syrie, de Constantinople et du Mexique.

Plus de 800 Frères Maristes sont actuellement sous les drapeaux. Déjà plus de 70 ont trouvé la mort sur les champs de bataille, où ont succombé à leurs blessures: notable est le nombre de ceux qui sont blessés ou prisonniers.

Récemment un Ambassadeur rendait d'eux ce magnifique témoignage: "Les Frères Maristes se sont distingués sur les champs de bataille comme ils l'avaient fait dans l'enseignement, il ne leur manque plus aucune gloire; et leur autorité s'en trouvera bien agrandie à l'avenir, par la belle conduite des leurs sur un terrain où ils ne se sont montrés inférieurs à personne; si cela a été une surprise pour quelques-uns, ce n'est pas pour moi, certes, et je me réjouis du lustre qui en rejaillit sur eux tous."

Nombre de Frères ont reçu la médaille militaire ou la croix de guerre; plus nombreux encore sont ceux qui ont été cités à l'ordre du jour.

La maison-mère est aujourd'hui à Grugliasco, près de Turin, Italie.

Pour le Canada, la maison provinciale est à Iberville, et les maisons de formation sont à Saint-Hyacinthe, à Lévis et à Iberville.

Les RR. FF. Maristes dirigent dans la province de Québec, 2 collèges commerciaux de tout premier ordre: l'un à Saint-Vincent de Paul, à quelques milles de Montréal; l'autre à Beauceville, pour la région de Québec.

Dans ces deux institutions, récemment agrandies et restaurées, tout a été mis en harmonie avec les exigences du confort moderne. Admis dès l'âge de 7 ans, les enfants peuvent voir, en 8 années, tout le programme du cours commercial en français et en anglais, et s'assurer ainsi une formation pratique pour occuper une position avantageuse dans le monde des affaires.

Les Frères Maristes sont chargés du Cours Commercial au Collège de Saint-Boniface et dirigent en outre les écoles de garçons de Saint-Pierre-Jolys et de Saitne-Anne-des-Chênes.

* * *

Marcellin-Joseph-Benoit Champagnat, a été déclaré Vénérable, le 9 août 1896, par Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Plusieurs autres causes de béatification sont en bonne voie: celle d'abord du Rév. Frère François, premier supérieur-général, mort en odeur de sainteté, en 1881, et celle de 9 Frères Maristes, martyrisés en Chine, en 1900 et en 1906.

Tous les amis des Frères Maristes sont donc invités à s'unir à eux, dans le cours de l'année 1917, pour célébrer dignement ce glorieux centenaire, et faire monter vers le ciel d'ardentes actions de grâces pour la merveilleuse prospérité accordée, pendant ce siècle, à l'oeuvre du Vénérable Marcellin Champagnat.

COMMUNIQUE.

EN ALSACE

Front, le 28 octobre 1916.

Chère soeur et Georges,

Depuis longtemps tu me demandes un récit, et j'ai toujours tergiversé. Aujourd'hui, étant vacciné, j'ai le loisir de le faire. Je vais donc essayer de te narrer un peu mes oeuvres de guerre. Voilà 2 mois que je suis en Alsace. Oh! pas bien loin, à quelques centaines de mètres. Tous les jours, lorsque j'en ai le temps, je vais seul me promener dans les forêts de sapins qui bordent la frontière. Quelques tombes de soldats français et boches alternent. Une prairie existe où de sanglants combats se sont déroulés au début de cette effroyable guerre pour savoir lequel des deux adversaires passerait en territoire ennemi. Il faut croire que ce sont les nôtres qui ont triomphé, car les tombes de nos soldats jalonnent de temps à autre le terrain conquis. Il fait bon se promener ici, et les rayons d'un soleil d'octobre sont agréables. Les réseaux de fil de fer barrent la route et le terrain. De temps à autre, les batteries, les nôtres, bien entendu, réveillent l'écho des montagnes, et le bruit se répercute par delà les cimes et les vallées; les obus tombent là-bas sur les ouvrages boches, y semant la terreur, la mort et la destruction. J'aime le son de nos canons: il est puissant et franc, comme le son du chant du coq gaulois.

Aux avant-postes

Nous sommes nous autres aux avant-postes, juchés sur une haute montagne, couverte de sapins aux couleurs sombres, bien ébréchés en maints endroits par les projectiles allemands. Les travaux de défense se poursuivent sans relâche, avec tenacité; c'est superbe et donne à celui qui peut et sait se rendre compte de leur valeur, une sensation de force, et une inlassable et farouche volonté de vaincre. Les tranchées admirablement faites, pourvues de banquettes de tir, de blockauss, garnies d'innombrables et puissants abris, où les hommes peuvent et doivent se mettre en sûreté, lors d'un bombardement d'obus de gros calibre. Notre poste est un endroit très pittoresque, sur un gros rocher qui surplombe à pic la vallée alsacienne, nous séparant de l'ennemi. Tout le rocher est miné, creusé avec énergie: les travaux ont nécessité un an d'un dur labeur, où la pioche et la poudre ont joué leurs rôles respectifs. Là dedans nous nous sentons à l'abri. C'est le sentiment d'une sécurité absolue; les marmites peuvent pleuvoir sans nous émotionner. Nous y avons percé deux meurtrières très ingénieuses, et dans cette galerie deux petites chambres y furent construites, et dans chacune d'elles une mitrailleuse est constamment braquée sur l'objectif assigné, toujours prêtes et impatientes d'ouvrir le feu et de cracher la mitraille sur l'ennemi exécré. Je l'aime, la pièce qui m'est dévolue. Je les ai toujours aimé ces armes qui savent si bien inspirer le respect à l'assaillant. Lorsqu'il faut tirer, oh! alors, comme je suis content! Tout en branle dans l'abri: l'air est déplacé violemment, l'odeur de la poudre nous galvanise, le bruit est infernal dans ces souterrains, les cartouches passent sur bandes avec une rapidité déconcertante, la pièce tressauté, et chauffe à blanc et au bout du canon ce n'est plus qu'une reverbération, et à l'horizon tout disparaît dans une fumée.

Après l'action

Après l'action, chacun a son travail, et en un clin d'oeil la pièce est démontée, nettoyée et remontée, prête de nouveau à se faire entendre. Je suis tireur comme toujours, et mon plus grand plaisir réside dans l'avalanche de mitraille que je déverse sur l'ennemi, qui se terre et se cache.

Un jour du mois courant, les boches sont venus par une journée de brouillard intense jusqu'à proximité de nos pièces, mais nous veillions, et au moindre bruit suspect, nos grenadiers ont lancé leurs petits mais redoutables engins au hasard. Mon collègue et moi nous avons ouvert le feu à vitesse rapide, et au bout d'un certain temps, l'ennemi était repoussé, laissant du monde et du matériel sur le terrain, surtout dans nos réseaux enchevêtrés.

Une attaque

Mitrailleuse aimée. — Les puces

Souvent je lui rends visite à ma mitrailleuse, je la caresse et je l'essaie, pour voir si elle fonctionne bien comme il faut. Les abris dans lesquels nous couchons sont très bien dissimulés et solides. Nous sommes huit dans des couchettes de planches couvertes de paille plus ou moins fraîche, et les "totos" pullulent. Tous les matins chaque "poilu" fait sa chasse particulière, et jamais il ne revient bredouille. Les poux et les puces sont nos amis, et ne veulent à aucun prix nous quitter. Chacun se gratte à qui mieux mieux.... même les officiers. Personne n'en est exempt, et ces funestes et dégoûtantes bestioles n'ont aucun respect, et n'importe qui leur semble bon.

A présent "le toto" est à l'ordre du jour. Dans chaque abri qui est assez loin de l'ennemi, il existe une poële, et l'on y fait un feu d'enfer le jour et la nuit, car le bois ne manque pas en ces régions, et les obus se sont chargé de nous l'abattre et de le fendre bien souvent en allumettes.

En faction

Il fait un froid vif sur ces hauteurs; la neige y tombe de bonne heure, la gelée devient générale et le vent souffle avec violence. Cette bise de l'est n'est pas chaude, et les oreilles nous piquent. En faction, la sentinelle bat la semelle et fait les cent pas pour tuer le temps et le "cafard" qui est le propre du soldat. Le soir, lorsque la nuit est venue et que je suis de garde sur mon rocher (nous sommes toujours deux sentinelles la nuit), je monte tout à la cime du rocher, et debout sur le sommet, j'écoute dans le silence de la nuit, si rien d'anormal ne se produit, et alors je dis à mon camarade, (un gars de Lyon), très sympathique et quelque peu jovial: "Ecoute, je vais chanter." Et lui de consentir en me disant: "Surtout, pas trop fort." Et moi de répondre: "Ne t'en fais pas; s'ils entendent, tant mieux." Je prends toujours un vieux refrain, qui de tout temps me fut cher, et qui s'applique singulièrement bien en la circonstance. D'ailleurs tu le connais aussi bien que moi, chère soeur: le voici. Je le lance à voix forte aux échos du vallon où est bâti la ville alsacienne dont les lumières clignotantes brillent dans la nuit.

Vous n'aurez pas l'Alsace et la
Lorraine
Et malgré vous, nous resterons
français,
Vous avez pu germaniser la plaine,
Mais notre coeur vous ne l'aurez
jamais.

La riposte

Tu le vois, ce n'est pas bien long, mais c'est cinglant et ça porte. L'écho de la forêt où est l'Allemand répète fidèlement ce que je lui si crié. Quelques fois, pour la réponse, c'est quelques balles qui viennent ricocher sur le rocher mais j'y suis habitué et à notre tour, avec notre Lebel, nous faisons parler la poudre, et alors tout rentre dans le calme. Souvent le lieutenant sort de son abri, et, prudent, me dit de modérer mes chants, si patriotiques soient-ils, de crainte que par représailles, le lendemain, ces sales boches ne nous fassent payer le tribut par un jet de marmites sur notre position; et c'est tout. Les fusées éclairantes balaient le ciel, quelques bombes éclatent, et le lendemain le soleil se lève par-dessus les montagnes et nous dévoile la ville paisible dont nous sommes si près, dont nous voyons les hautes cheminées des usines vomissant la fumée noirâtre qui couvre la ville. A la jumelle l'on voit très bien les civils boches se promener et vaquer à leurs occupations: les enfants jouent dans les rues, et au premier coup de canon, tout rentre dans l'ordre, et l'on ne voit plus un chat. Et c'est la même vie qui recommence chaque jour: jusqu'à??... la victoire.

Votre frère qui vous aime et vous embrasse,

Lucien Kern,
Soldat au 163me de Ligne,
1re Com. de Mitrailleuses,
Secteur Postal 107.

ARTICLE DU "CASKET"

"Nous voyons avec plaisir, au **Catholic World** de décembre, un bel article sur l'établissement de la célébration à Québec du troisième centenaire de cet événement glorieux. Cet article est signé "Anna-T. Sadlier", et c'est un bonheur particulier de voir un tel homamge sous une plume irlandaise; car, hélas! le désaccord a été chose trop commune entre Irlandais et Français du Canada.

"Pourtant, tous les hommages qu'on peut rendre à la race française restent nécessairement incomplets et au-dessous de la réalité. Tout ce qu'elle a accompli pour la foi n'a jamais pu, ne pourra jamais être narré. Nul ne pourra écrire toute l'histoire de tant de merveilles, parce que nul n'en saura jamais l'étendue. Il n'est pas une terre nouvelle que le christianisme ait eu à conquérir, où le prêtre français n'a soit ouvert la marche, soit marché de front avec ceux qui l'ouvraient. Quatre-vingt-dix fois sur cent, il fut lui-même le premier.

"Nous ne savons qu'est-ce qui a fait du Français un pionnier si prompt à se diriger vers les forêts inconnues, difficiles, de conquête pénible et dangereuse. Mais nous savons bien que l'Afrique, l'Asie, les îles du Pacifique, l'Amérique du Nord et celle du Sud ont toutes la même chanson: le Français, le Français, toujours le Français. Le Français toujours à la première ligne de tranchées, dans la guerre contre le paganisme et les ténèbres. Il a toujours paru doué d'un penchant particulier pour les postes difficiles et périlleux.

"Les pessimistes disent quelquefois que la France ne redeviendra jamais aussi catholique qu'elle s'était faite à l'être. Nous pensons le contraire. Même aujourd'hui, elle contribue à l'oeuvre des missions, en argent et en hommes, autant que tout le reste du monde catholique; peut-être plus. L'arbre ne peut être gâté au coeur, qui porte un si beau fruit.

* * *

"Quant aux Français du Canada, cela fait trembler de penser à ce que pourrait bien être, sans eux, la position du catholicisme dans notre pays. Si ces 60,000 Français-là n'avaient pas été laissés sur les rives du Saint-Laurent, quand la France a cédé le Canada à l'Angleterre, nous serions curieux de savoir combien de droits eussent été réservés aux catholiques, lorsque les provinces sont tombées d'accord pour former la Confédération. Ce bloc solide de Français est la plus grande protection humaine de l'Eglise au Canada.

"Quelques-uns pensent que l'Eglise ne sera plus persécutée. On était sûr, aussi, qu'il n'y aurait plus de grande guerre. Mais, on nous façonne, au Canada, un lot qui promet de libres-penseurs et de fervents du "progrès moderne", à l'image de ce qui a lieu partout ailleurs, où le christianisme non-catholique a perdu son emprise sur le peuple. Et aujourd'hui même, alors que la disparition de cette emprise devient très remarquable, le système de deux partis politiques montre des signes de dissolution, sous le ridicule de sa propre combinaison.

"Il y en a, tous les ans, un plus grand nombre qui ne font aucune différence entre un parti et l'autre, si ce n'est que le premier tient l'opposition et l'autre, le pouvoir. A consulter les signes des temps, le système aura disparu avant la fin de notre siècle. Et alors? Alors, osons le dire, le Parlement comptera des groupes, représentant des intérêts particuliers: des groupes incorporés, des groupes ouvriers, agricoles, manufacturiers, des radicaux-socialistes. La plupart des autres pays ont cela. Serons-nous mieux partagés?

"Et ensuite? Ensuite, on entendra une multitude de propositions appelant un solide enseignement chrétien; alors, évidemment, l'Eglise devra parler. Et puis, résonnera le cri de guerre déjà lancé et mis en usage au-delà des mers, depuis nombre d'années: "L'Eglise fait de la politique." Cela viendra-t-il? Nous prions Dieu de nous épargner l'épreuve; mais il peut la permettre, comme il l'a permise dans d'autres pays. Comment pouvons-nous savoir que nous y échapperons?

"L'oeil de l'homme, nullement doué du don de prophétie, se tourne naturellement du côté des ressources humaines disponibles. Le bloc solide des Français de Québec compte parmi ces ressources-là. Si les jours prévus arrivent, ce ne sont pas les poignées de catholiques des provinces anglaises qui pourront sauvegarder ici la liberté de l'Eglise."

DU FRANCAIS

"Nos gens ont reçu des cartes du Service National, nous écrit notre corespondant de Saint-Malo. Eh bien! ici le plus grand nombre, au lieu d'y répondre, ont simplement écrit: "Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions lorsqu'elles seront écrites en français", ou autre chose analogue. Bon exemple à suivre."

Oui, bon exemple à suivre.

Le français est officiel dans le domaine de l'administration fédérale. Même nos adversaires les plus acharnés le concèdent. Pourquoi les autorités militaires de ce pays affichent-elles un pareil mépris d'un droit sacré aux yeux de deux millions de citoyens du Canada? Pourquoi sans cesse heurter les sentiments intimes de l'élément ethnique les plus important de ce pays? Cela devient tout simplement révoltant. N'a-t-on pas vu les autorités militaires pousser le dédain et l'ignorance de notre langue jusqu'au point de ne se servir que de l'anglais pour annoncer à des Canadiens-français que leurs fils étaient tombés au champ d'honneur pour la défense del 'Empire? N'a-t-on pas en plein Québec français fait usage d'affiches uniquement anglaises pour recruter des volontaires? N'a-t-on pas systématiquement relegué aux oubliettes les militaires canadiens-français? Et que de griefs ne pourrions-nous pas entasser?

Oui, ça ne marche pas le recrutement! Les Canadiens-francais ne s'enrôlent pas en asez grand nombre pour la défense en Europe des droits qu'on leur dénie dans leur propre pays!

Mais c'est votre propre faute, messieurs les Anglais. Ce n'est ni en nous insultant, ni en méprisant systématiquement notre langue que vous aurez notre concours. C'est ce mépris qui a tant nui au recrutement; c'est ce même mépris qui nuira à l'inventaire des forces de ce pays.

* * *

Demandez des cartes françaises; signez les cartes françaises. C'est votre droit. Cramponnez-vous y et n'en démordez point. Qu'on nous donne du français ou l'on n'aura rien.

LE COIN DES DAMES

"BONNE ET HEUREUSE ANNEE"

C'EST avec un sincère plaisir que je viens offrir ces souhaits à mes chères lectrices du "Coin des Dames", et j'ajouterai à ces souhaits une gerbe, — la plus fleurie de ma sincère affection et de ma profonde gratitude, — à mes dévouées collaboratrices: "Françoise des Bois", "Jacqueline des Erables" et "Camille", qui m'ont si vaillamment soutenue pendant cette année qui vient de finir. Puisse 1917 être pour nous toutes, Canadiens-françaises du Manitoba, une année de dévouement croissant et d'intérêt nouveau à la cause qui nous touche si vivement au coeur: la conservation de notre belle langue au foyer.

Oui, quelle valeur infinie, quel poids étonnant ne produirait-elle pas pour l'avenir, cette insistance à parler le français et à le bien parler à la maison.

En saluant l'année nouvelle, prenons toutes la résolution d'être dévouées à notre foi et à notre langue, et pour rendre ces résolutions plus fermes, nous les soumettrons au Dieu qui fortifie la foi, qui encourage l'espérance et qui récompense l'effort de toute âme vers le bien.

GERTRUDE.

"MES SOUHAITS"

QUE 1917 apporte à tous paix et bonheur.

Je prie la Divine Providence, dispensatrice de tous biens, qu'elle fasse descendre ses abondantes bénédictions sur le monde entier:

Sur l'Eglise universelle, afin qu'elle l'assiste incessamment de sa Toute-Puissante Lumière, dans la personne de l'Auguste Prisonnier de Rome, de ses Princes et de ses ministres:

Sur notre chère Patrie, afin que les énergies brutales qui l'enserrent se lassent enfin et que nous, Canadiens-français, recouvrions aussi nos droits les plus sacrés:

Sur la malheureuse Europe, afin que le sang de tant de nationalités qui imbibe son sol, la lave de toute haine, de toute discorde;

Sur nos familles, afin que la sainteté, la paix et la bonne entente y règnent en tout temps;

Sur nos amis — ces parents du coeur — afin que les croix et les maladies s'éloignent d'eux tous, et de leurs foyers, ou s'ils les éprouvent, que toujours ils sachent les accueillir en envoyés de Dieu; aussi, que les liens de l'affection qui nous unissent demeurent éternellement!

Prions Dieu, pour nos ennemis, quels qu'ils soient, généralement et individuellement parlant, afin que le sens de la justice leur soit révélé.

N'oublions pas nos pauvres, en ce temps de joies et de fêtes: que Dieu leur accorde en biens spirituels ce qui leur fait défaut en biens temporels.

J'implore le Divin Enfant qui est né cette nuit, pour que tous, tant que nous sommes, poursuivions, sans en dévier jamais, la route droite et souvent épineuse du devoir.

Avec saint Paul, laissez-moi formuler un dernier souhait: "Que le Dieu d'espérance vous comble de joie et de paix, afin que votre espérance croisse de plus en plus!"

JACQUELINE DES ERABLES.

25 décembre 1916.

LA fin d'une année amène toujours des tristesses! En regardant cet an passé nous regrettons les heures perdues, les jours vides de bien; nous déplorons aussi notre faiblesse à garder nos bonnes résolutions. Et une année qui s'en va, c'est un grand pas vers la vieillesse; il nous rapproche de la mort...

Mais, à peine voyons-nous poindre l'année nouvelle qu'aussitôt notre imagination crée des rêves riants. Nous voulons que le succès enveloppe cette année qui arrive, et comme on sait que le succès ne remplit pas le coeur, nous la voulons, cette mystérieuse année inconnue, pleine de bonheur. Oui... cette année 1917 sera ce que nous la ferons, car l'expérience nous enseigne que pour être heureux, il faut de toute nécessité extraire le moi de l'existence et mettre à sa place les autres, toujours les autres. Pour cela, ne gardons pas prisonnier l'amour qui est dans notre coeur. Donnons-le premièrement à nos parents pour qui l'affection de leurs enfants est comme le dernier aliment de leurs vieux jours. Aimons-les et disons-leur souvent; nous avons si peu de temps à les chérir. Notre mari... nos enfants... nous les aimons, c'est tout naturel, mais donnons-leur bien le tout plein de notre coeur. Une démonstration de notre affection leur fera du bien, et à nous aussi. L'amour garde ensemble la famille et resserre les liens. Le bonheur s'achète avec la monnaie du dévouement. Ne perdons donc pas une minute de mérite. Dévouons-nous, semons la joie partout, car il y a moyen, quand on le veut, et sans négliger les siens, de répandre un peu de bonheur au dehors. Cherchons les âmes délaissées, les isolés, les coeurs blessés.

C'est à nous, femmes, qu'appartient la douce mission de deviner les souffrances et d'en sécher les larmes; de trouver les coeurs glacés par l'indifférence des autres pour les réchauffer de notre affection sincère. Oh! Si nous comprenions notre mission, cette année serait une année de bienfaisance, de charité et de bonheur réel, car on doit ressentir une grande satisfaction quand on constate que l'on a rempli la mission la plus délicate. Mission sublime, mission presque divine: celle de consoler.

GERTRUDE.

LE JOUR DE L'AN DES "PETITS"

De toutes les fêtes, le jour de l'an est pour l'enfant la plus gaie et la plus joyeuse. Que de travail son petit cerveau ne fait-il pas pendant de longs jours précédant cette fête tant désirée! Son imagination vagabonde dans les rêves et il cherche ce que le petit Jésus enverra. Que les quelques minutes passées l'oreille à l'aguet, le soir du grand jour, paraissent interminables! Les questions indiscrètes, les à-propos si justes, si à point, les insinuations calines, se succèdent, se pressent sur les petites lèvres. Entre les petits se tiennent des conversations mystérieuses; l'oreille reçoit de ces secrets dont le cercle de la famille est exclu; l'air est comme imprégné d'électricité tant l'imagination travaille, tant l'excitation se communique.

Encore quelques heures et le petit Jésus viendra déposer dans le bas ou le petit soulier les jouets désirés depuis de si longs jours. L'heure du sommeil approche, mais les paupières rebelles refusent de se fermer; cependant puisque le petit Jésus doit venir pendant la nuit il faut vite faire dodo. L'enfant, bercé de doux rêves, s'endort, et sa dernière pensée est pour ce qui l'attend à son réveil.

L'enfant dont les parents sont privés parfois du nécessaire, fait lui aussi des rêves; mais hélas! de pauvres, de futiles rêves dépouillés de la poésie enfantine. Il a appris par ses petits compagnons que l'Enfant Divin descendra. Sera-t-il oublié? La demeure de ses parents est-elle trop pauvre pour recevoir cette visite nocturne? Aura-t-il malgré tout un tout petit cadeau. Ah! il y a pour le coeur des mères pauvres, des déchirements à certains jours de l'année. Sans envier le luxe, le confort des autres, elles désireraient quelques friandises, arracher quelques sous du nécessaire pour donner le jouet le plus simple, le moins dispendieux, afin que son enfant connaisse lui aussi les joies du jour de l'an, mais dans son impuissance, elle verse des larmes en secret pendant que son enfant triste se couche le coeur serré. Il n'a ressenti aucune des joies de ceux de son âge, car il n'attend rien du lendemain.

Au réveil de l'enfant favorisé de la fortune, c'est l'explosion de la joie devant les cadeaux; c'est le cri de surprise qui part sans contrainte. Ses yeux sont trop petits pour voir le brillant étalage de ses jouets. Un cri d'admiration montre une nouveauté découverte. C'est un branle-branle à ne pas s'entendre. Il oublie l'heure du repas, appaise sa faim en croquant un beigne ou en suçant un bonbon. Il n'y a aucune minute à perdre; chaque instant du jour compte et lorsque le soir arrive, les débris de toute sorte jonchent le parquet. Certains soldats mutilés sont tombés sur le champ de bataille; la trompette qui raisonnait si claire rend des sons éraillés et le tambour a vu de trop près le feu ennemi; la poupée semble regretter un membre arraché le petit lit n'est plus solide, la charrette parait avoir été surchargée, tant les roues sont pliées, et tout cela git à terre, témoins actifs mais maintenant mutilés par l'exubérance, le trop plein de vie du possesseur. Fatigué de tant de plaisir, brisé d'émotions, voyant la vie sous des couleurs roses, l'enfant se couche heureux de sa journée, avec l'espoir de recommencer ses jeux demain.

Et l'enfant pauvre lui se réveille le coeur serré. Ce jour de l'an est semblable aux autres; le soleil n'est pas plus brillant, le repas est le même. Il regarde tristement par la fenêtre passer les enfants riches, joyeux et gais, les bras chargés de cadeaux.

Ah! si vous saviez, vous les fortunés, combien peu il faut détacher du superflu, pour faire des heureux, pour amener des sourires sur ces lèvres enfantines, pour faire entrer un rayon de soleil dans cete demeure du pauvre! Ah! Oui, si vous saviez!!

Gertrude.

DE LA MODE

Les modes d'hiver sont vraiment neuves. On ne voit presque plus de costumes-tailleur, mais beaucoup de costumes russes et de grands manteaux d'un aspect enveloppant.

• • •

Une fourrure bien recherchée mais qui au fond n'est pas d'hier, est le chinchilla qui n'est ni plus ni moins que du chat décoré d'un nom nouveau afin de lui donner de la vogue. Le trucage réussit à merveille, car cette fourrure a un succès fou.

• • •

Les gilets de laine (sweaters) sont une nécessité, et comme il faut un peu de nouveau, on les brode. Remarqué un en soie et laine blanche brodé de perles. L'effet était très joli.

• • •

Des perles! Des perles! On s'en sert partout. Pour garnitures de robes; elles se déroulent sur les chapeaux et on en voit même sur les fourrures. Des motifs en perles sont très faciles à confectionner, et avec un peu de patience et de travail on devient en peu de temps très habile dans l'art de broder avec des perles.

• • •

Les encolures de nos robes et de nos blouses exigent une bonne réserve de cols dont la variété fait le principal charme. Les jolis cols en toile, crêpe drap fin flanc, ou en flanelle blanche, donnent une note d'élégance ou de fraîcheur à la toilette même la plus modeste. Les plus jolis sont brodés soit au plumetis, soit à l'anglaise, en couleur appropriée à la robe ou au costume.

Remarqué un col à contours carrés, genre marin, en satin blanc, garni simplement d'une petite frange de soie. Un autre en flanelle blanche brodé en soie bleue du même ton que la robe.

RECETTES

Gâteau des Rois (No 1)

Ingrédients: $\frac{7}{8}$ tasse de beurre; 2 tasses de sucre blanc; 1 tasse de crème douce; 1 tasse de lait doux; 4 oeufs; 1 pois et une fève; 3 tasses de farine ou assez pour faire une pâte légère; 1 cuillerée à thé d'essence; 3 cuillerées à thé de poudre à pâte.

Préparation: Défaites le beurre et le sucre. Cassez-y les jaunes d'oeufs. Ajoutez le lait et la crème, ainsi que la farine bien tamisée avec la poudre. Ajoutez ensuite l'essence et le blanc d'oeufs bien battus en neige. Faites cuire dans un plat long.

• • •

Gâteau des Rois (No 2)

Ingrédients: 1 tasse de sucre; $\frac{1}{2}$ tasse de beurre; $\frac{1}{2}$ tasse de lait; $1\frac{7}{8}$ tasse de farine; 2 cuillerées à thé de poudre; 3 oeufs; 1 cuillerée à thé d'essence de vanille.

Préparation: Défaites en crème le sucre et le beurre. Ajoutez les jaunes d'oeufs puis l'essence et le lait. Battez les blancs en neige et ajoutez alternativement avec la farine tamisée avec la poudre. Faites cuire pendant une demi-heure.

• • •

Gâteau des Rois (No 3)

Ingrédients: 2 tasses de sucre blanc; 1 tasse de beurre; 1 tasse de lait doux; 2 oeufs; 3 tasses de farine; 3 cuillerées à thé de poudre; 1 cuillerée à thé d'essence de citron.

Préparation: Préparez comme à l'ordinaire, ayant soin d'ajouter les blancs d'oeufs bien battus en dernier.

F. F. R.

LE HAUT COMMANDEMENT FRANCAIS

Comment il a été réorganisé. — Le maréchal Joffre conseil technicien du gouvernement.

Paris, 28. — En signant le décret créant le général Joffre maréchal de France, le président Poincaré a signé un autre décret annulant les décrets du 2 décembre 1915 et du 13 décembre 1916. Le premier nommait le général Joffre commandant en chef de toutes les armées françaises, excepté celle des colonies et du Maroc. Le second décret disait: "Le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, agira comme conseil technicien du gouvernement dans tout ce qui concerne la direction de la guerre.

Le haut commandant tel que maintenant organisé consiste en un comité de guerre composé du premier ministre Briand, du général Lyautey, ministre de la guerre; du contre-amiral Lacaze, ministre de la marine; de M. Albert Thomas, ministre des fabrications nationales; de M. Alexandre Ribot, ministre des finances, et du président Poincaré.

Le devoir du ministre de la guerre est d'avertir les autres ministres et les généraux commandants au sujet des décisions du comité et de prendre des mesures pour assurer leur exécution concertée. En plus, il est responsable de tout ce qui concerne la préparation et le maintien des ressources militaires de la nation. Il y a deux généraux commandants, le général Nivelle, des armées du nord et du nord-est, qui assure aussi la liaison avec les états-majors des troupes alliées et le général Sarrail, de l'armée d'Orient qui, comme il a déjà été annoncé, n'est plus responsable aux grands quartiers généraux, mais directement au ministère de la guerre.

La presse et le public voient d'un bon oeil le renouvellement de la dignité de maréchal, en faveur du général Joffre. Tous admettent que le général Joffre a brisé la puissance allemande une fois pour toutes par la victoire de la Marne et qu'il a sauvé la capitale du pays de l'humiliation et du désespoir.



QUARANTE-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL

de

La Banque Royale du Canada

ETAT DE COMPTES GENERAL

au 30 novembre 1916

DETTES PASSIVES

AU PUBLIC:		
Dépôts ne portant pas intérêt	$ 59,365,396.12	
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt produit à date de cet état de comptes	140,862,199.46	
		$200,227,595.58
Billets de la banque en circulation		18,178,228.49
Balances dues à d'autres banques en Canada	1,464,467.85	
Balances dues à des banques et des agents de banques dans le Royaume Uni et dans les pays étrangers	6,683,108.63	
		8,147,576.48
Billets à payer		478,392.16
Acceptations de Lettres de Crédit		452,677.26
		$227,484,469.97
AUX ACTIONNAIRES:		
Capital-actions versé		12,000,000.00
Fonds de réserve	$12,560,000.00	
Balance de bénéfices telle que reportée	852,346.28	
		13,412,346.28
Dividende No 117 (à 12 pour cent par an), payable le 1 décembre 1916	359,840.71	
Dividendes non réclamés	4,770.25	364,610.96
		$253,261,427.21

ACTIF

Monnaie courante	$16,072,763.38	
Billets du Dominion	14,249,110.25	
	$30,321,873.63	
Dépôt aux réserves centrales d'or	6,500,000.00	
Dépôt aux mains du Ministre, pour les fins du fonds en circulation	595,340.00	
Billets d'autres banques	3,857,573.80	
Chèques sur d'autres banques	11,805,508.55	
Balances dues par d'autres banques au Canada	1,199.79	
Balances dues par des banques et des correspondants de banque ailleurs qu'au Canada	5,092,067.54	
Garanties des gouvernements fédéral et provincial, n'excédant pas la valeur du marché	1,029,374.10	
Garanties de municipalités canadiennes, et garanties de pays britanniques, étrangers et de colonies, autres que le Canada, n'excédant pas la valeur du marché	14,012,089.69	
Obligations, débentures et actions de chemins de fer ou autres, n'excédant pas la valeur du marché	15,464,604.22	
Prêts sur demande au Canada, sur bons, débentures et actions	11,076,005.90	
Prêts sur demande et à courte échéance (n'excédant pas trente jours) ailleurs qu'au Canada	21,372,026.45	
		$121,127,663.67
Autres prêts et escomptes courants au Canada (moins le rabais sur l'intérêt)	86,936,631.39	
Autres prêts et escomptes courants qu'au Canada (moins le rabais sur l'intérêt)	37,928,027.25	
Dettes en retard (avec pertes prévues)	466,640.93	
		125,331,299.57
Immeubles autres que l'édifice de la Banque		1,095,473.24
Edifice de la banque, à pas plus que le coût, moins les sommes amorties		5,138,398.14
Obligations de clients, sous lettres de crédit, comme ci-dessus		452,677.26
Autre actif non compris dans le précédent		115,915.33
		$253,261,427.21

ATTESTATION DES VERIFICATEURS

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada nous certifions:

Que, selon notre opinion, les transactions de la Banque dont nous avons pu avoir connaissance, ont toutes été effectuées dans les limites du pouvoir de la Banque;

Que nous avons compté l'encaisse et vérifié les garanties de la Banque à son bureau principal le 30 novembre 1916, de même qu'à une date, ainsi que le requiert la section 56 de la Loi des Banques, et que nous avons trouvé qu'elles concordaient avec les entrées correspondantes, faites dans les livres de compte. Durant l'année nous avons aussi compté l'encaisse et vérifié les garanties des principales succursales;

Que le bilan ci-dessus a été par nous comparé avec les livres de compte du bureau principal, et avec les comptes rendus certifiés des succursales, et que, selon notre opinion, il a été dressé correctement de manière à montrer véritablement et exactement l'état des affaires de la Banque, d'après nos meilleures informations et des explications qui nous ont été données et qui ressortent des livres de comptes de la Banque;

Que nous avons reçu toutes les informations et explications que nous avons demandées.

JAMES MARWICK, comptable licencié
S. ROGER MITCHELL, comptable licencié

Vérificateurs
de Marwick, Mitchell, Peat et Cie.

Montréal, Canada, le 18 décembre 1916.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Balance du compte de profits et pertes, au 30 novembre 1915	$676,472.16	
Bénéfices pour l'année, déduction faite des frais de gérance et toutes les autres dépenses, de l'intérêt accru sur les dépôts, de la provision faite pour toutes les dettes insolvables ou douteuses et du rabais de l'intérêt sur les billets dûs non encore arrivés à maturité	2,111,307.65	
		$2,787,779.81
Appliqués ainsi que suit:		
Dividendes Nos 114, 115, 116 et 117 à 12 pour cent par an	$1,417,207.02	
Transfert au fonds de pension des officiers	100,000.00	
Amortissement du compte de l'établissement de la banque	250,000.00	
Taxe de guerre sur la circulation des billets de la banque	118,226.51	
Contribution au fonds patriotique	50,000.00	
Balance de Profits et Pertes à reporter	852,346.28	
		$2,787,779.81

H. S. HOLT, Président. EDSON L. PEASE, Directeur gérant. C. E. NEILL, Gérant général

Montréal, le 18 décembre 1916.

LES COMPLICITES LATENTES OU LES PROFITEURS DE LA GUERRE

(Le **Nationaliste**)

Expression juste

Le **Nationaliste** de dimanche dernier empruntait à la **Semaine religieuse**, de Montréal (4 décembre), une correspondance romaine de Mgr Battandier, prélat français distingué, où celui-ci explique pourquoi la guerre dure. Il y mentionne les "**complicités latentes du fait de la guerre**", qui ne favorisent pas du tout la paix, mais en désirent au contraire l'éloignement, aussi longtemps que cela se pourra. C'est une expression juste. Les "**complicités latentes**" sont celles de gens qui approuvent nos ministères de grever le Canada de "**l'hypothèque du sang**" dont parlait jadis Lamarche, à Nicolet, celles de gens pour lesquels, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, comme au Canada, la guerre est payante, puisqu'elle grossit démesurément leurs dividendes.

Gladstone disait le 8 mai 1854, — pendant la guerre de Crimée: "**Toutes les guerres se sont jusqu'ici ressemblées, sur ce point qu'elles ont profité aux fournisseurs comme aux héros à ceux-ci, elles ont fourni l'occasion d'assurer l'immortalité de leur renommée; à ceux-là, l'occasion d'entasser des fortunes colossales.**" Ce qui était vrai en 1854 l'était aussi en 1914, en 1915, en 1916 et le restera en 1917. Tandis que des millions d'hommes tombent sur les champs de bataille européens, de Gallipoli à la mer du Nord, meurent victimes de la fièvre, en Mésopotamie, ou d'épidémies paludéennes dans les colonies allemandes d'Afriques, les fabricants de munitions, les fournisseurs des armées et des marines, les importateurs et les exportateurs de vivres, les compagnies de navigation océanique entassent millions sur millions et bénissent l'ère où ils vivent. "**Plus la guerre durera, et plus longtemps le présent état de choses se continuera, dans le domaine de la navigation**", écrivait la **British, Foreign and Colonial Corporation, Ltd.**, dans un prospectus de Londres (le 6 mai 1915), où elle conseillait à ses clients de placer **leur argent sur** du capital-actions dans les transports maritimes.

Une compagnie de munitions de chez nous (la **Montreal Ammunition Company**) annonçait il y a quelques mois la répartition d'un dividende portant à 900 pour cent en un an la somme des profits touchés par ses actionnaires, à même des commandes de guerre. Une de nos plus grandes aciéries déclarait il y a deux jours dans son bilan avoir fait, en douze mois, tous ses impôts de guerre payés, 47 pour cent sur le capital-actions ordinaire de son entreprise. Les exemples abondent d'industries du pays ayant touché en un an de guerre des profits équivalant au double ou au triple de leurs bénéfices normaux. On comprend qu'après de telles opérations ces compagnies ne désirent guère la fin des hostilités à brève échéance. La dégringolade des stocks de guerre (**war babies**) sur les marchés de New-York et de Montréal, aux premières rumeurs de paix récentes, bien qu'elle fût improbable, démontre à quoi tient la prospérité de ces compagnies, aux bénéfices enflés par les commandes de guerre. Vienne la paix, les cours reprendront leur assiette normale et les dividendes aussi; heureux sera-t-on, s'ils sont aux niveaux d'avant-guerre!

Les industriels anglais

Pourtant, ce qui se passe ici, dans les cercles de la finance et de l'industrie, ne saurait malgré tout se comparer à l'état de choses signalé en Angleterre, dans les milieux analogues. Si nos profiteurs de guerre sont voraces, ceux du Royaume-Uni ont d'autres et de plus grands appétits, de plus formidables estomacs. Une brochure récemment parue à Manchester (**Profits and Patriotism**, de M. J. W. Kneeshaw, imprimée à la **National Labour Press**), donne au sujet des "**complicités latentes**" du Royaume-Uni des détails piquants. Les agissements du profiteur de guerre anglais peuvent se décrire en quelques mots, comme l'a dit un député anglais, M. W.-C. Anderson (dans son discours du 13 mai 1916). Il parlait d'une affiche familière aux Anglais, montrant un enfant d'après-guerre demandant à son père: "**Father, what did you do during the great war?**" "Quand l'enfant du profiteur posera cette question à son père", dit M. Anderson, "la réponse de celui-ci, s'il est sincère, sera simple, au point. Il répondra: "**I did everybody**". C'est tout son patriotisme" (**Profits and Patriotism**, page 5).

La plupart des grandes industries anglaises ont eu, malgré les lourds impôts dont les a frappés l'Etat, des bénéfices dépassant du double ou du triple ceux d'avant-guerre. Le **Manchester Guardian** cite un cas analogue à celui de la **Montreal Ammunition Co.**, quand il écrit (cité par le **Forward** d'Ecosse, 29 avril 1916): "**La compagnie "Projectile", avec un capital nominatif de £12,499 ($62,495) a fait au court de 1915 un bénéfice net de £194 136 ($970,680), toutes ses taxes payées, y compris les taxes de guerre nouvelles.**" Cela fait du 1564 pour cent: la **Montreal Amunition** n'a donné, elle, que du 900 pour cent. Nos financiers ont donc des leçons à recevoir de leurs cousins anglais, jusque pendant la guerre.

Si l'on étudie, d'après la brochure anglaise déjà citée, les bénéfices des transports maritimes du Royaume-Uni, on verra qu'ils doivent trouver la guerre des plus satisfaisantes. "**L'armateur anglais est un des quelques individus fortunés pour lesquels la guerre est une excellente affaire ("an unmixed blessing")**", écrivait il y a peu de temps la **British, Foreign and Colonial Corporation**, de Londres, dans une brochurette distribuée à ses clients (**Profits and Patriotism**, page 1). Le **Daily Mail** de Londres écrivait (le 5 février 1916) que "**les profits nets des armateurs anglais ont monté, affirme-t-on, de 20 millions de louis en 1913, à 250 millions en 1916. Les profits sont si considérables qu'on calcule qu'un navire se paie lui-même en entier en deux voyages.**" Un corespondant du **Morning Post** et de la **Shipping Gazette**, armateur lui-même, écrivait il y a peu de temps ces paroles (citées aux Communes anglaises le 11 février 1915 par M. Denniss, un député): "**Pourquoi ne profiterions-nous pas des occasions actuelles pour faire le plus d'argent que nous pouvons? La guerre n'est qu'un incident passager dans la vie d'une nation.**" Il faut croire que, de fait, les armateurs en ont profité, puisque les 27 principales compagnies de navigation anglaises ont fait, d'après un état paru dans le **Manchester Guardian** (19 juin 1916, **Profits and Patriotism**, page 4), des affaires extraordinaires, depuis août 1914, quoique les Allemands leur aient à toutes coulé plusieurs navires, tandis que l'Amirauté leur en réquisitionnait. La **British and African** faisait des profits de £41,357 en 1914, ils ont été de £94,388 en 1916; la **Eagle Oil Transport** faisait £92,866 en 1914, elle a fait £325,928 en 1916; la **Leyland** avait eu des bénéfices nets de £590,000 en 1914, ils ont été de £1,441,690 cette année; le **Daily Chronicle** de Londres (17 mai 1916) a déjà dit que la **White Star**, tous ses impôts payés, a fait l'an dernier des bénéfices de £1,968,000 et payé des dividendes équivalant à 65 pour cent.

Les armateurs anglais n'ont pas été les seuls de leur pays à trouver que "**the war has proved an unmixed blessing**". Les propriétaires d'aciéries, de houillères, les constructeurs de navires ont été aussi fortunés. **Cammelle Laird**, par exemple (cette maison devait en 1911 construire notre marine canadienne, coulée pendant les élections), fait en 1914 £174,126 de bénéfices et, en 1916, £304,000. Les **United Collieries** faisaient £100,503 de profits en 1914 et £216,605 en 1916. (**Profits and Patriotism**, page 8). Pendant ce temps, il est vrai, l'ouvrier anglais voyait un tant soit peu s'améliorer son sort, si pitoyable, jusque là, que lord Roberts avait pu, aux premiers mois de la guerre, dire ces mots, cités ensuite, aux Communes, par le député Rowntree (le 17 février 1915): "**Les conditions dans lesquelles vivent des millions de nos gens me semblent telles qu'elles expliquent qu'ils ne se soucient guère de savoir sous quel maitre ils pourront vivre. Des témoignages manifestement impossibles à contredire démontront que, pour des dizaines de mille Anglais pris par leur tâche quotidienne, en appeler à eux et leur demander de se sacrifier pour leur pays, c'est insulter à leur raison, puisque les conditions dans lesquelles ils vivent font déjà de leur vie un sacrifice perpétuel.**" Mais les profiteurs de la guerre ne se sont guère plus souciés de ceux-là qu'ils se soucient des soldats mutilés au front dans une guerre toute à l'avantage des grands industriels, d'où qu'ils soient.

Si les armateurs et les constructeurs ainsi que les propriétaires d'aciéries et de houillières ont trouvé une excellente aubaine dans la guerre, d'autres Anglais aussi regretteraient qu'elle se terminât si tôt. Le **Daily News** de Londres (premier-Londres, 24 juin 1916), disait que 4,000 fabricants de munitions, dans le Royaume-Uni, échappant grâce à la législation aux restrictions imposées par les **Trade Unions**, refusaient de payer un impôt de 60 pour cent à l'Etat, sur leurs bénéfices: "**Ces maisons doivent se soumettre à une limitation de leurs profits, le surplus devant aller au fisc à titre de taxe. Mais, la part de l'Etat prise, ces maisons restent encore avec des gains de plusieurs millions, du fait de la guerre et ces millions sont imposables des six-dixièmes, à titre de profits additionnels. Pour tirer la chose au net, on a accusé M. McKenna de frauder ces compagnies, de manquer à sa parole, et des députés des deux partis l'ont averti que s'il ne laissait aller ces 4,000 compagnies sans les charger d'impôts, elles formeraient bloc contre l'Etat et, — on l'insinua très clairement, — empêcheraient les munitions d'être livrées aussi aisément qu'on le voudrait.**"

Et les **patriotes** à leur manière continuèrent de toucher leurs millions. **Sanderson Brothers and Newbould** de Sheffield accusaient en 1914 des bénéfices nets de $52,000. En 1916, ils touchaient $517,545. **Williams and Robinson** faisaient, eux, 110 pour cent de leur capital nominal. D'autre part l'**Argentine Meat Company** faisait en 1915 $3,000,000 de plus de bénéfices qu'en 1914 (**Forward**, journal d'Ecosse, 29 avril 1916). Les brasseurs, après les importateurs de viandes et les fabricants de munitions, attrapaient aussi une large rasade des bénéfices de guerre. Ainsi, pour l'exercice 1913-1914, la grande brasserie **Arthur Guinness** (dont un membre recrute de ce temps-ci des marins au Canada, pour la flotte anglaise) bouclait ses comptes avec des bénéfices nets de $13,976,605. Vint la guerre; pour l'exercice 1914-1915, les bénéfices de cette brasserie sont presque du double, ils atteignent le chiffre fantastique de $21,164,000 (**Yorkshire Factory Times**, 11 mai-15 juin 1916)!

"An unmixed blessing"

Ainsi certains **patriotes** anglais ont fait de la guerre **une belle affaire, "an unmixed blessing"**, tandis que des millions de soldats européens et des milliers de soldats australiens, indous, canadiens et néo-zélandais donnaient leur vie ou leurs membres "**pour l'Empire et la civilisation**". La ploutocratie anglaise que dénonçait si justement, il y a peu de temps, M. Hilaire Belloc, dans un article analysé et commenté ici même, a fait ce que faisaient les fournisseurs du temps de Gladstone, et "**entassé des fortunes colossales.**" Car ceux d'aujourd'hui comme ceux de naguère ont vu dans tout le drame lamentable qui éclabousse de sang l'Europe entière et endeuille le monde une occasion de plus de grossir leurs fortunes. Pendant ce temps, leur nation et la nôtre voient s'accroître le fardeau de leurs dettes publiques et de leurs impôts; ceux-ci et celles-là sont déjà effroyables et la marée de sang continuera de monter jusqu'à ce qu'elle soit à la veille de submerger l'univers. Cependant, tant que cela ne sera pas, toute une classe d'armateurs, d'industriels, de commerçants, au Canada et au Royaume-Uni, continuera de vociférer des paroles jingoes, de crier contre la paix, parce que la guerre les enrichit plus vite qu'ils ne peuvent compter leur or.

Et il se trouve, ici comme en Grande-Bretagne, des gens pour les justifier, les aduler, proclamer leurs vertus civiques, les poser en grands patriotes, les donner en exemple à la masse! Certes M. Belloc avait bien raison d'écrire qu'une démocratie complète ou une aristocratie comme l'Angleterre en fut une autrefois seraient mieux qu'un tel régime, où des gens courent après l'or sans se soucier des flasques de sang qu'il leur faut faire répandre et traverser pour l'attraper et l'entasser dans leurs caveaux!

Pierre Labrosse.

La crainte de l'asthme fait des milliers de misérables. Les attaques reviennent chaque nuit et même quand elles donnent un peu de répit l'esprit vit sous la crainte de nouvelles attaques. Le remède du docteur Kellogg remédie à tout cela. Il y a soulagement, protection contre les attaques futures, paix et bonheur pour les malades. Ce remède est peu dispendieux et l'on se le peut procurer partout.

TAMPONNEMENT A SAINT-POLYCARPE

Le rapide de Toronto frappe le local de Cornwall, cause plusieurs morts et blesse un grand nombre de voyageurs. — La brume serait la cause de l'accident.

Montréal, 28. — Une terrible catastrophe de chemin de fer dans laquelle nous avons à enregistrer cinq morts et sept blessés est arrivée hier soir près de la gare de Saint-Polycarpe, lorsque le train du Pacifique venant de Toronto vint tamponner le train allant de Cornwall à Saint-Polycarpe. Ce dernier était stationné sur la voie d'évitement et l'aiguille venait d'être changée, en même temps que les signaux donnés par télégraphe. Au moment de l'accident il y avait une forte brume et l'on suppose que l'ingénieur du train de Toronto oubliât de regarder les signaux ou ne les aperçut pas. Voici la liste des morts:

Sandry Grant, Lancaster, Ont.

Lewis Grant, Lancaster, Ont.

Mathieu Dumoulin, Williamstown, Ont.

William Abrams, Williamstown, Ont.

J. Kennedy, Williamstown, Ont., mort quelques instants après, à la suite de ses blessures.

La liste des blessés comprend quatre passagers et deux employés:

J. McCullough, Glenbrook, Ont.

D.-C. St-Amour, North Lancaster, Ont.

Lavallée, messager, Montréal.

Le conducteur Hinton, en charge du train de Cornwall.

Malley, Smith Falls, Ont.

Holmes, Williamstown. Ce dernier légèrement blessé a pu être conduit à sa demeure.

LA LOI MARTIALE EST PROCLAMEE A KITCHENER, ONTARIO

Les militaires déclanchent l'émeute. — Les pro-allemands triomphent aux élections.

Kitchener, Ont. (Autrefois Berlin, Ont.), 1.— La Ligue des Citoyens, formée lors du changement du nom de la ville de Berlin en celui de Kitchener, a triomphé aux élections municipales. Son candidat à la mairie l'a emporté haut la main. Il en a été de même de tous ses autres candidats. Cette victoire pro-allemande a été cause d'une grave émeute à laquelle participèrent les soldats du 118me bataillon, en congé. La ville est maintenant sous la loi martiale, proclamée depuis 10 heures hier soir. Une centaine d'hommes du 12me (Muskaka), qui campe à Galt, font la patrouille des rues.

Quand on apprit que la Ligue des Citoyens avait non seulement obtenu l'élection de l'échevin David Gross à la mairie, mais encore que tous ses autres candidats triomphaient, les soldats du 118me se mirent à parader dans les rues en chantant: "Are we downhearted? No."

Au moment de leur passage devant l'édifice du "News Record", quelqu'un tentât d'abattre l'Union Jack que portait l'un des soldats. Ce fut le signal de la bagarre. La grande glace de la vitrine de l'édifice vola en éclats et les soldats pénétrant à l'intérieur y causèrent d'importants dommages.

Le provot du district de London fit alors son apparition et ordonna aux soldats de se disperser, mais ils ne tinrent aucunement compte de cet ordre. Il demanda immédiatement des renforts à Galt.

Les soldats assaillirent de nouveau l'édifice du "News Record", saccageant tout. Deux des échevins élus furent gravement blessés. H.-W. Bowman fut frappé à la tête. Son état est très sérieux et inspire des craintes, car il souffre d'une fracture de la base du crâne. N. Asmussen, l'autre échevin attaqué, fut aussi atteint à la tête, mais la blessure n'est pas grave. Le provot donna de nouveau aux soldats l'ordre de se disperser, et le maire Hatt proclama la loi martiale. L'arrivée d'une centaine d'hommes de Galt mit fin à l'émeute.

LES ALLEMANDS A VERDUN

Le prince héritier allemand se lance de nouveau à l'attaque sur le front de Verdun entre la Colline de Mort-Homme et la Colline 304. — Grosse attaque, mais petits résultats.

Londres, 30. — Avec ses meilleurs hommes tirés du front de la Somme, le Prince Héritier a livré une attaque désespérée au nord-ouest de Verdun, jeudi soir. Frappant sur le côté opposé de la Meuse où les troupes de Nivelle viennent de remporter une brillante victoire, les Allemands voulurent briser les lignes françaises entre la colline du Mort-Homme et la colline 304.

Les résultats des deux bureaux de la guerre adversaires ne nous permettent pas de savoir au juste les résultats de cette offensive. Berlin dit que la préparation d'artillerie et de mines a ouvert la route aux détachements avançant sur la seconde et la troisième ligne du front français, et dit avoir repoussé les contre-attaques françaises.

Paris de l'autre côté annonce que l'attaque a été brisée par un feu de barrage, et que seulement des petits détachements ennemis ont pénétré dans une de nos tranchées au sud de la colline de Mort-Homme.

Des deux côtés on s'accorde sur la violence de la préparation d'artillerie et de l'assaut. C'est l'attaque la plus importante que les Allemands livrent contre les Français depuis des mois.

Les prisonniers faits par les Allemands ne sont relativement pas nombreux si on les compare avec la violence de l'attaque. Les ennemis n'ont pris que 222 hommes et sept mitrailleuses.

L'attaque nocturne des Allemands fut suivie de plusieurs attaques plus ou moins importantes durant la journée suivante. Paris rapporte que ces attaques, la plupart livrées aux grenades ont été facilement repoussées. Les Français ont aussi livré plusieurs attaques contre le flanc de la nouvelle position ennemie, mais n'ont pas réussi à l'en déloger.

Les opérations sur le front de Verdun, constituent les seules importantes sur le front de l'Ouest. Celles de la Somme sont encore paralysées par la mauvaise température et les conditions difficiles du terrain. L'activité des aviateurs a cependant été assez prononcé. Mercredi, cinq aéroplanes allemands ont été descendus par les aviateurs français. Le lieutenant Herteaux a descendu sa 16ème machine pendant que l'adjudant Lufbery, l'aviateur américain, a fait sa 6ème victime. Les escadrons aériens français ont bombardé les champs d'aviations, des stations de chemin de fer et des manufactures militaires.

CANADIENS FRANCAIS DECORES

Londres, 27. — Une nouvelle liste de soldats canadiens qui ont été décorés pour bravoure sur les champs de bataille vient d'être publiée dans la "Gazette" officielle. Elle contient les noms des Canadiens-français suivants: J. Bois, R.-D. Lamont, F. LeBréton, C. Petit, le sergent D.-C. Rolland, E. Sainte-Croix et H. Arsenault.

Pilule prisée. — Beaucoup de pilules ont été mises sur le marché et recommandées au public; aucune n'a été reçue avec autant de faveur que les Pilules Végétales de Parmelee. Le grand usage qu'on en fait témoigne de leur valeur et cela leur suffit comme réclame. Ayant fortement conquis l'opinion publique, elles n'ont point de rival comme remède végétal.

Autour de la Ferme



L'INDUSTRIE LAITIERE AU MANITOBA

Il ne suffit pas d'augmenter la production pour établir l'industrie laitière d'une province sur des bases solides et permanentes. Il faut encore améliorer graduellement la qualité des produits. Nous avons toujours cherché, au Manitoba, à remplir ce double objectif et nous nous sommes efforcés d'en faire comprendre l'importance à tous ceux qui sont directement intéressés dans les travaux de beurreries et de fromageries: patrons, directeurs ou fabricants. Nous avons cette année au Manitoba 36 beurreries et 22 fromageries en activité. Notre industrie beurrière est beaucoup plus importante que notre industrie fromagère, mais cette dernière se développe d'une façon soutenue. En 1915, nous avons fait près de six millions de livres de beurre de beurrerie contre la moitié de cette quantité en 1912; en 1915 nous avons fait plus de sept cent mille livres de fromage contre quatre cent mille livres environ en 1913.

Le personnel laitier du Ministère comprend aujourd'hui un commissaire de l'industrie laitière, deux instructeurs de beurreries, un instructeur de fromageries et un classeur de produits laitiers. Tous ces fonctionnaires ont un diplôme d'école de laiterie et ils ont eu beaucoup d'expérience pratique dans les travaux de fabrication, d'enseignement et d'instruction.

Nous venons de dire que la fabrication du beurre est la branche la plus importante de notre industrie laitière. Nous nous bornerons donc à indiquer nos efforts pour améliorer ce produit. Nous sommes encore loin de l'idéal que nous cherchons à atteindre, et cependant il s'est produit, en ces dernières années, une amélioration bien nette dans la qualité de notre beurre de beurrerie et cette amélioration nous a non sulement permis de nous établir fermement sur notre marché local et d'améliorer sensiblement notre situation sur les marches extérieurs, mais elle a aussi stimulé le développement de notre industrie laitière en nous permettant d'obtenir des prix satisfaisants. Nous exposerons sommairement les facteurs qui ont joué le plus grand rôle dans cette amélioration.

Classement de la crème et paiement de cette crème d'après sa qualité

La pratique habituelle de nos beurreries est de classer la crème et de la payer d'après sa qualité. Voici les qualités adoptées au commencement de cette saison:

De choix.—Crème douce et à goût franc.

Première qualité.—Crème légèrement aigre mais à goût franc, à texture lisse et égale.

Deuxième qualité.—Crème aigre ou douce mais légèrement rance, avancée ou amère ou à goût légèrement défectueux mais à texture lisse et égale.

Les différences dans les prix sont de deux centins par livre de gras, entre la qualité "de choix", et la première qualité, et de trois centins entre la première et la deuxième qualité. La crème inférieure à là deuxième qualité est appelée sans qualité (**off grade**), et elle est rejetée ou payée suivant sa valeur.

Le classement de la crème nous a donné la conviction que le seul moyen d'obtenir la qualité voulue est de la payer suivant cette qualité.

Instruction aux berreries et classement du beurre

Le classement de la crème et du beurre ont donné beaucoup plus d'importance aux travaux des instructeurs et ont créé une nouvelle demande pour leurs services. Ces instructeurs et les classeurs de produits laitiers travaillent de concert; d'une semaine à l'autre ils visitent les beurreries qui ont le plus besoin de leurs services. Chaque beurrerie doit signaler au classeur toutes les expéditions de beurre qu'elle fait et le classeur à son tour fait rapport à la beurrerie de tous les barattages dont se compose l'expédition.

Presque tout le beurre exporté est accompagné d'un certificat du classeur et le beurre acheté pour le commerce local est payé d'après sa qualité.

Rapport hebdomadaire sur le classement de la crème

Les beurreries font un rapport hebdomadaire au commissaire de l'industrie laitère sur des blancs qui leur sont fournis. Elles indiquent le nombre de bidons de crème classée dans chaque qualité au cours de la semaine. Nous connaissons ainsi la qualité de la crème livrée aux beurreries et nous pouvons, en faisant la comparaison entre cette crème et la qualité du beurre fabriqué, apprécier l'utilité du classement de la crème à chaque beurrerie.

Contrôle des stations de réception de crème

Au cours de la dernière session de lal égislature, une loi a été passée nous donnant une certain contrôle sur les stations qui reçoivent la crème. Voici en peu de mots le but de cette loi. Les stations ne sont autorisées à recevoir de crème que si elles sont situées dans un bon endroit, elles doivent être bien outillées et confiées aux soins d'un homme ayant la compétence voulue. On exige, entre autres choses, que les planchers et le système du dranage ne laissent rien à désirer, que les portes et les fenêtres soient munies de moustiquaires, qu'il y ait de la vapeur pour le nettoyage des ustensiles et que le bâtiment dispose des moyens nécessaires pour refroidir la crème et la conserver à une basse température. Le gérant de la station doit être muni d'un permis et il ne reçoit ce permis que lorsqu'il a établi, à la satisfaction du Ministère, qu'il a la compétence voulue pour diriger la station. Bien appliquée, cette loi nous aidera beaucoup à améliorer la qualité de la crème expédiée aux beurreries par la station d'achat. Elle fera disparaître une source considérable de crème de qualité inférieure.

Pasteurisation de la crème

Notre expérience et celle des autres a prouvé abondamment que la bonne pasteurisation de la crème améliore le goût et la conservation du beurre et nous encourageons autant que possible l'adoption de cette méthode. Nous avons fait cette année beaucoup de pasteurisation et nous nous proposons de faire en sorte qu'elle soit adoptée d'une façon générale aussi rapidement que possible. Sans doute, le coût de la fabrication sera augmenté d'autant, mais les avantages sont si manifestes que nos marchands de denrées seront encouragés à faire une différence réelle de prix entre le beurre provenant de la crème pasteurisée et celui qui provient de la crème non pasteurisée.

L'article qui précède est un exposé sommaire des moyens que nous avons adoptés pour améliorer la qualité du beurre de beurrerie au Manitoba. Nous comptons pouvoir appliquer l'année prochaine, sous une forme ou sous une autre, le système de classement à nos fromageries.

L'INSTRUCTION EN INDUSTRIE LAITIERE ET SON UTILITE

Le développement de l'industrie laitière au Canada et dans les autres pays nous fournit une excellente preuve des bienfaits de l'instruction systématique. Le beurre du Danemark jouissait d'une bien piètre réputation avant que ce pays eut créé, par l'intermédiaire de ses organisations coopératives, un système d'enseignement laitier. En 1860, le vice-consul anglais de Copenhague faisait rapport à son gouvernement que "le beurre ou le produit que l'on vendait sous ce nom était d'une qualité exécrable." Aujourd'hui le Danemark fournit à la Grande-Bretagne plus de beurre que tous les autres pays; il obtient un prix plus élevé par livre que tous ses concurrents. Cette amélioration date de l'établissement de l'école de laiterie de Copenhague qui forme des experts pour les 900 beurreries du pays.

Au Canada comme au Danemark, la fabrication du beurre et du fromage n'a fait des progrès réels que iorsque le système des fabriques centrales a été établi. C'est grâce à ces établissements que l'on a pu introduire un système d'instruction qui atteint les deux intéressés: le producteur et le consommateur. Mais ceci ne suffisait pas. Il fallait remédier aux défauts existants. On y arriva au moyen d'un système d'inspection. L'inspection s'appuyant sur la loi, et jointe à l'instruction lorsque celle-ci est nécessaire, fait faire tous les ans de nouveaux progrès à l'industrie laitière, qui se rapproche de plus en plus d'un idéal de perfection. Nous en voyons le résultat dans notre fromage Cheddar qui s'est acquis sur le marché anglais une réputation comparable à celle dont jouit le beurre du Danemark. Le seul rival sérieux du Canada sur le marché anglais est la Nouvelle-Zélande, qui a un système d'inspection semblable au nôtre, système qui a été remodelé et réorganisé dans ce pays par notre commissaire actuel de la division de l'industrie laitière et de la réfrigération.

LES DOMINIONS INVITES A UNE CONFERENCE IMPERIALE

Il s'agit d'une session spéciale du Conseil de guerre pour discuter les questions de la guerre, les conditions de paix possibles et les problèmes d'après-guerre.

Londres, 27. — Le Secrétaire d'Etat pour les colonies a envoyé un télégramme aux dominions expliquant le but de la prochaine conférence impériale annoncée par le premier Ministre Lloyd-George. Le télégramme explique que ce ne sera pas une conférence impériale ordinaire, mais une conférence spéciale de guerre de l'Empire.

Le Premier Ministre de chaque Dominion est invité à assister à une série de séances spéciales du Cabinet de guerre en vue de considérer les questions urgentes affectant la continuation de la guerre, les conditions sur lesquelles conformément avec nos alliés nous consentirions à sa suspension et les problèmes que cela soulèverait."

Les Premier Ministres sont priés d'assister de bonne heure à ces séances, pas plus tard que la fin de février.

Le texte du message

Ottawa, 27. — Le câblogramme du Secrétaire d'Etat des Colonies se lit comme suit: "Je désire vous expliquer que le but du gouvernement n'est pas de convoquer une session ordinaire de la conférence Impériale, mais une conférence de guerre pour tout l'Empire. C'est pourquoi le gouvernement prie instamment votre Premier Ministre d'assister à une série de réunions spéciales et continues du Conseil de guerre pour discuter les questions urgentes relatives à la conduite de la guerre, les conditions d'après lesquelles, du consentement de nos alliés, nous pourrions y mettre fin et les problèmes qui se poseront ensuite. Pour les fins de cette session, votre Premier Ministre fera partie du Conseil de guerre. En considération de l'urgence de ces questions et de leur suprême importance, nous espérons qu'il sera possible à votre Premier Ministre d'y assister le plus tôt possible, et pas plus tard qu'à la fin de février. Tout en souhaitant ardemment le concours personnel de votre Premier Ministre, le gouvernement espère que, si des difficultés insurmontables ne lui permettent pas d'être présent, il verra à déléguer un représentant car il serait très regrettable qu'un des dominions ne fut pas représenté."

Si la session a lieu en février, il sera très difficile pour Sir R.-L. Borden de s'absenter pour prendre part à cette conférence. On ne sait encore ce qui sera fait.

JUSTICE EST ENFIN RENDUE

Les instituteurs des écoles séparées d'Ottawa recouvrent leur salaire. — Ils n'avaient pas été payés depuis plus de 2 ans.

Ottawa, 27. — Les instituteurs bilingues des Ecoles séparées d'Ottawa, au nombre de 115 environ, viennet de recevoir le montant de leur salaire après avoir été pendant plus de deux années sans toucher ce qui leur était dû.

Le montant qui vient d'être ainsi payé est de tout près de $102,000. Suivant la décision du Conseil Privé, à l'effet que la commission des Ecoles séparées d'Ottawa, nommée par le Gouvernement était "ultra-vires", les membres du bureau de direction ont décidé que leur première action devait être de payer leurs salaires aux instituteurs.

Quelque soit l'aspect légal dans ce cas, la commission scolaire est convaincue que ce paiement est simplement un acte de justice rendu aux instituteurs de langue française qui, depuis l'automne de 1914, ont continué à enseigner dans les écoles sans toucher leur salaire.

Une injonction empêchant M. S. Genest, président de la Commission, de payer les instituteurs non qualifiés ou qui ne se conformaient pas au règlement 17, existe encore, mais M. Genest, à plusieurs reprises, a déclaré qu'il paierait les instituteurs bilingues dès qu'il aurait l'argent voulu. M. J.-J. O'Meara, aviseur légal de la section anglaise dans le conflit, a déclaré que l'injonction Mackell est toujours en vigueur et que la personne qui paierait les instituteurs bilingues s'attirerait des troubles sérieux.

DESTRUCTION DU MONASTERE D'OKA

Une perte de plus de $100,000

Oka, 27. — Le Monastère des Trappistes a été détruit de fond en comble par un incendie, la nuit dernière.

L'incendie s'est déclaré vers 2 heures ce matin. Les Pères Trappistes étaient alors dans leur chapelle à réciter les Matines. Les flammes ont fait de si rapides progrès que les Pères n'ont pu rien sauver excepté les vases sacrés et un peu d'ornements sacerdotaux. Tout le reste a été complètement détruit, y compris la précieuse bibliothèque du monastère ainsi que l'hôtellerie des voyageurs, le mobilier, les provisions de bouche pour l'hiver, de même que la cave à vin.

Les pertes sont considérables, elles se chiffrent à pas moins de $300,000, et ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

On n'a pu se procurer un service de pompes à incendie.

Les trappistes, au nombre de 107, se sont installés à l'Institut agricole où ils demeureront quelque temps.

Le Monastère détruit fut terminé en 1912. Il remplaçait le vieux Monastère qui avait été lui-même détruit en 1902.

LE GENERAL HAIG FAIT SON RAPPORT

Le général en chef des troupes anglaises sur le front de l'Ouest fait un rapport complet des opérations militaires sur le front anglais depuis le 1er juillet.

Londres, 30. — La bataille de la Somme est décrite comme un grand triomphe pour les armes alliées dans le rapport du général Haig, couvrant toute la période des opérations militaires du front de l'ouest, du 1er juillet au 1er novembre.

Le général Haig dit que la bataille de la Somme a été un triomphe au cours duquel les armées allemandes de l'ouest n'ont pu être sauvées de la ruine complète que par la mauvaise température qui s'est abattue sur le front anglo-français. Il dit aussi que ce triomphe a prouvé la force des armes alliées et leur supériorité sur les armes allemandes.

Le comamndant anglais se dit lui aussi partisan de la doctrine de ceux qui croient que les alliés peuvent remporter la victoire décisive sur le front de l'ouest.

LYAUTEY ET JOFFRE

Le nouveau ministre de la guerre dit que ce sera son honneur de décorer l'homme qui a sauvé le pays. — M. Viviani croit que c'est la seule récompense digne

Paris, 30. — Le général Lyautey, ministre de la Guerre, a prononcé, hier, son premier discours au Palais Bourbon au sujet de la nomination du général Joffre à la dignité de maréchal de France.

"Je considère, dit-il, comme un grand honeur d'avoir été appelé pour élever à la plus haute distinction l'homme qui a sauvé le pays."

M. Viviani, ministre de la Justice, dit que le gouvernement a décidé de créer Joffre Maréchal de France, parce qu'il est de leur devoir de récompenser d'une manière digne le glorieux soldat de la Marne et de l'Yser. En agissant ainsi, continue M. Viviani, le gouvernement est tombé d'accord avec le pays et l'armée.

Le débat fut soulevé par M. Accambray qui demanda si l'élévation du général Joffre au rang de Maréchal était bien régulière. La Chambre a décidé d'étudier l'interpellation lorsqu'il s'agira de ratifier le décret.

BETAIL

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—

De choix	$7.50 à $8.00
Bon	$7.00 à $7.25
Moyen	$5.75 à $6.25

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—

De choix	$7.25 à $7.50
Bon	$6.75 à $7.00
Moyen	$6.25 à $6.50
Ordinaire	$5.00 à $5.75

De 700 à 1,000 livres—

De choix	$6.75 à $7.25
Bon	$6.50 à $6.75
Moyen	$5.25 à $6.25
Ordinaire	$4.75 à $5.25

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—

Choix	$6.50 à $6.75
Bon	$6.00 à $6.25
Moyen	$5.00 à $5.40
Ordinaire	$4.50 à $5.00

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—

Choix	$6.00 à $6.50
Bon	$5.50 à $6.00
Moyen	$5.00 à $5.40
Ordinaire	$3.75 à $4.00

De 800 à 1,000 livres—

De choix	$6.00 à $6.50
Bon	$5.75 à $6.00
Moyen	$4.50 à $5.00
Ordinaire	$3.50 à $4.00

Boeufs (Bulls)

De choix	$5.75 à $6.25
Moyen	$5.25 à $5.50
Bologne	$3.75 à $4.25
"Cutters"	$3.00 à $3.75
"Canners"	$2.25 à $3.00

Boeufs (Oxen)

Bon	$5.75 à $6.50
Moyen	$5.00 à $5.50
Ordinaire	$3.50 à $4.50

Veaux

De choix	$7.25 à $7.50
Bon	$6.50 à $7.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv. Prix	$6.00 à $6.25
Bon. De 800 à 950 livres. Prix	$5.25 à $5.75

"Stockers"

De 450 à 800 livres—

De choix (breedy steers) Prix	$6.00 à $6.25
Moyen (taureaux)	$5.50 à $6.00
Ordinaire (taureaux) Prix	$4.50 à $5.25
De choix (breedy heifers) Prix	$6.00 à $6.35
Moyen (taures)	$5.50 à $6.00
Ordinaire (taures)	$4.50 à $5.00

Veaux "stockers"

De choix	$5.25 à $5.50
Bon	$4.50 à $5.00

Porcs

De choix	$10.25 à $10.35
Lourds	$7.75 à $8.00
Légers	$8.75 à $9.00
"Stags"	$5.00 à $5.50
Truies	$6.75 à $7.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix) Prix	$11.50 à $12.00
Agneaux de l'année (ordinaire). Prix	$7.50 à $8.75
Lourds	$8.00 à $8.75
Légers	$6.50 à $7.50

LES PRODUITS

Beurre

Crèmerie, briquette fraiche. Prix	.43	..
Man. (Solids — Prix du gros)	.40	..
De ferme	.33	.34

Oeufs

No 1 frais. La doz.	.45	.50

Patates

Lot de 10 livres	.90	..
C-B. Au char, le bois.	1.10	..
Manitoba. Au char	.70	.75

Gruau

Sac de 80 livres	$3.00

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—	
Five Roses. Sac de 98 liv.	$4.70
Lakewood	$4.57½
Harvest Queen	$4.35
Memora	$4.05
XXXX	$3.00
Western Canada Flour Mills—	
Purity. Sac de 98 liv.	$4.70
Medallion	$4.57½
Three Stars	$4.45
Maitland	$4.15
Ogilvie Flour Mills—	
Royal Household (98 liv.)	$4.70
Glenboro	$4.50
Manitoba	$4.20
Whole Wheat	$4.45
Graham	$4.45
XXXX	$3.40

Alimentation

Son en sac	$28.00
"Shorts"	$30.00
Avoine cassée	$37.00
Orge et avoine	$37.00

Foin

No 1 "Timothy"	$12.00
No 1 "Native"	$12.00
No 2 "Native"	$9.00
No 1 "Midland"	$8.00
No 2 "Midland"	$7.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps. Prix	.16	..
Poules No 1	.13	..
Dindes	.23	..
Vieux coqs	.09	..
Canards No 1	.13	..
Oies No 1	.15	..

Cote du Grain

Mardi soir, le 2 janvier

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	177½				
No 2 Nord..	174½				
No 3 Nord..	169½	Spécial			
No 4 Nord..	156	158			
No 5 Nord..	136	141			
No 6 Nord..		125			
Fourrage ..	70				
AVOINE					
2 C. W.	54⅜				
3 C. W.	51⅞				
Extra 1 four	51⅞				
No 1 four ..	50⅜				
No 2 four ..	49⅜				
Rejeté	—				
ORGE					
No 3	97				
No 4					
Rejeté	72				
Fourrage ..	72				
LIN					
1 N W C ...	260¼				
2 C W	257¼				
3 C W					
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai	184	59⅜	270¼	101
Juillet	179⅝			

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

Pour Lire au Foyer le Dimanche

MARIS ET FEMMES

Vous me demandez, Madame, de vous donner quelques conseils pour garder toujours avec votre mari la bonne harmonie des débuts du mariage. Bien volontiers je me rends à vos désirs. Mais pour éviter la longueur et peut-être l'ennui d'un sermon domestique, je me bornerai seulement à quelques avis biens courts, laissant à votre bon sens et surtout à votre bon coeur d'en tirer des conclusions pratiques.

Pour une femme mariée, la grande affaire est de se garder toujours libre et grande ouverte la porte du coeur de son mari. C'est la condition nécessaire du bonheur domestique et le secret de l'influence irrésistible que la femme exerce sur le conduite de son mari. Or, rien ne ferme plus vite le coeur d'un homme rine ne le tient plus longtmps fermé, que trois défauts assez fréquents, dont nous nous occuperons tout d'abord. Ces défauts sont: l'esprit de contradiction; les reproches; les sermons domestiques.

L'esprit de contradiction

Rien n'agace un homme et ne l'irrite davantage que de se voir sans cesse contredit par sa femme... dans les petites choses comme dans les grandes, dans ses idées comme dans ses goûts... S'il dit blanc, elle dira noir: s'il dit noir, elle dira blanc; s'il expose un projet, elle fera aussitôt des objections et les maintiendra avec une obstination dont rien ne viendra à bout. Bref, en toute occasion, l'homme est sûr de trouver sa femme, non pas à côté de lui pour l'aider, mais en face de lui, bien campée dans l'opposition.

Chose étrange! Souvent la femme ne s'aperçoit même pas de ce défaut. C'est chez elle une tournure d'esprit, une disposition naturelle qu'elle n'a jamais remarquée. Il y a plus; changeant de rôle, elle tiendra son mari responsable du manque d'harmonie qui trouble le ménage "... J'ai un homme bien difficile d'humeur... Impossible de nous accorder ensemble... il est toujours d'un avis contraire au mien." Madame pose en victime, quand son esprit de contradiction est la seule cause de cette petite guerre à coups d'épingle, qui entretient une irritation constante entre les époux.

Dans ces conflits d'opinion, qui doit avoir le dernier mot? Qui baissera pavillon le premier? Qui sacrifiera ses idées et ses goûts?..

Quand deux personnes se rencontrent à l'improviste, au tournant d'une rue, elles se jettent ensemble à droite et à gauche, et dans leurs efforts maladroits pour s'éviter elles se retrouvent toujours nez à nez, jusqu'à ce que la plus sage s'arrête et donne à l'autre le temps de passer. Ainsi fera l'homme. Pour avoir la paix au logis, il cédera. Mais l'homme n'aime pas beaucoup à céder, surtout quand c'est toujours son tour.

Voulez-vous un exemple de cette tournure d'esprit?

Exemple de l'esprit de contradiction

Le mari. — Le temps est beau aujourd'hui, si nous allions faire une promenade en ville...

La femme. — J'ai mal à la tête... Je préfère rester à la maison.

Le mari. — La journée a été rude... Je vais ce soir me reposer au logis.

La femme. — J'aurais pourtant bien aimé prendre l'air... Voilà plusieurs jours que je n'ai pas mis le pied dehors.

Le mari. — Si nous faisions dimanche prochain une excursion aux chutes de Montmorency..... Qu'en dis-tu?

La femme. — J'aimerais mieux aller à la Jeune-Lorette. J'ai là des amies que je n'ai pas vues depuis longtemps.

Le mari. — Nous aurons une belle journée demain...

La femme. — Je ne pense pas... le soleil s'est couché trop jaune ce soir...

Le mari. — Pour notre prochaine soirée, n'oublie pas d'inviter Mme... Je lui ai des obligations particulières...

La femme. — Ah! pour cela non,... je n'inviterai pas cette femme... Je lui en veux,... elle a la langue trop longue...

Fatigué de ces contradictions perpétuelles, l'homme finit par en prendre son parti. Il ne tiendra plus aucun compte des goûts ni des désirs de sa femme, il ne lui fera plus aucune confidence; il réglera sa vie selon son bon plaisir.. Voilà une femme qui s'est fermé par sa faute la porte du coeur de son mari. Réussira-t-elle jamais à se le faire ouvrir de nouveau? Ce sera difficile...

Pourquoi donc, Madame, n'être point d'accord habituellement avec votre mari?

Pourquoi ne pas céder avec grâce à ses désirs dans les choses légitimes ou indifférentes?

Cela demanderait, sans doute, le sacrifice de vos propres goûts, mais ne le faisiez-vous pas volontiers, avant le mariage, au temps de la fréquentation? Pourquoi ne point continuer dans le ménage une pratique si salutaire à la paix et au bon accord?... Vous seriez alors pour votre mari une confidente et une amie; il vous dirait ses projets et vous ferait connaître les secrets les plus intimes de son coeur. Certes, la chose vaut bien quelques sacrifices, n'est-ce pas, Madame?

Pas de reproches

Le long du voyage de la vie, l'homme a souvent besoin d'être encouragé et consolé. Ses projets ne sont pas toujours heureux, ses entreprises échouent, des rivaux le harcèlent, des jaloux cherchent à empêcher le succès de ses affaires. L'homme se décourage, son humeur s'assombrit, il souffre. Ah! s'il pouvait épancher son coeur dans un coeur ami, comme cette confidence lui ferait du bien! C'est le service précieux que la femme rend à son mari, quand elle comprend sa mission.

Si cette femme a un coeur vraiment fort et dévoué, elle saura toujours trouver, aux jours d'épreuve, des paroles de consolation et d'encouragement. "Aie confiance, mon ami, le bon Dieu nous éprouve, mais il ne nous abandonnera pas. Espère. Il nous donnera ce qu'il faut pour élever notre petite famille... Une autre fois, tu seras plus heureux... Sois courageux, essaie encore et compte sur moi.., Je t'aiderai de tout mon pouvoir, de tout mon amour..."

A la bonne heure! Voilà de vaillantes paroles qui tombent sur le coeur de l'homme comme la rosée sur un sol brûlé par les ardeurs du soleil. Il reprendra courage, il luttera et sa brave femme luttera avec lui. Ensemble, ils finiront bien par se débrouiller dans la vie...

Mais si cette femme n'apporta en dot à son mari qu'un coeur léger, tout en surface, sans profondeur, sans chaleur et sans énergie; un coeur d'enfant qui s'assombrit au moindre nuage, se déconcerte devant la moindre difficiulté, se répand en lamentations et en jérémiades à la plus légère souffrance; alors je plains le pauvre homme de mari! Aux jours difficiles de la vie, il ne trouvera dans le coeur de sa femme qu'une source d'amertume qui s'épanchera en paroles amères, ou en reproches insultants.

"Tu ne réussis à rien... tu n'es bon à rien... Là où les autres font de l'argent, toi, par la maladresse, tu es sûr d'en perdre.. Je le bois bien, hélas! nous sommes partis pour être dans la misère toute la vie, moi et mes petits enfants..."

En voilà des paroles pour encourager un homme et lui donner du coeur à l'ouvrage! Si vraiment le malheureux n'était déjà point trop habile en affaires, ne deviendra-t-il pas dix fois plus maladroit encore? Humilié par ces reproches inopportuns, découragé, il n'aura plus d'énergie pour rien. La tristesse envahira son âme, et, pour y échapper, peut-être prendra-t-il le chemin de l'auberge, c'est-à-dire de la ruine.

Plus prudente et surtout plus aimante, cette femme eût certainement évité à son mari la catastrophe finale. En réchauffant dans son coeur le coeur de cet homme timide et faible, en lui communiquant une énergie qui lui manquait, elle eût sauvé la situation.. Que d'hommes, aux heures sombres de la vie, ont été arrachés par le dévouement joyeux de leur femme au découragement et au désespoir!...

Pas de sermons domestiques

Mais les choses vont mal à la maison. La conduite du mari laisse beaucoup à désirer. Il s'abandonne à des habitudes qui, non combattues, compromettront bientôt le bonheur domestique.. C'est l'heure pour la femme de montrer son bon coeur et d'employer toutes les ressources de son âme pour ramener son mari dans le devoir.

Pour réussir dans une entreprise si délicate, le premier conseil que je lui donnerai sera encore celui-ci: — Avant tout, Madame,, je vous en prie, pas de paroles amères, pas de reproches à votre mari... N'essayez pas, de grâce, de le ramener au bien en le disputant.

—Oh! par exemple! pas de reproches! pas de plaintes! Eh quoi! Mon mari néglige ses affaires pour aller s'amuser au club.. Il rentre souvent fort tard à la maison... bien échauffé par la boisson... Il me néglige, et j'ai tout lieu de le croire, va s'amuser au dehors. Et moi, je n'aurais pas un mot à dire, pas une observation à présenter, pas une plainte à faire entendre!... La femme, selon vous, devrait être un souffre-douleur, une sorte de **pâtira** qui ne sait que gémir, patienter et se taire!...

Ah bien, non! je ne suis pas d'humeur à jouer un pareil rôle, ou à suivre de tels conseils!

—Dites-moi, Madame, vos reproches et vos disputes ont-ils obtenu le résultat que vous désiriez? ... Votre mari a-t-il renoncé au club?... Reste-t-il plus volontiers à la maison?... A-t-il cessé de boire?... de vagabonder au dehors?...

Hélas! vous le savez, par expérience, reprocher sa mauvaise conduite à un homme, c'est exciter sa colère et son ressentiment. Lui témoigner de la rancune par des bouderies et de la mauvaise humeur, c'est provoquer souvent des désordres plus graves encore. Par dépit ou esprit de vengeance, il fera dix fois pire, et s'excusera en disant que sa femme lui rend la maison insupportable.

Surtout, Madame, si, à la suite de rapports exagérés ou même complètement faux, vous avez l'imprudence de mettre en question la fidélité de votre mari, vous vous créerez à la maison la situation la plus pénible et la plus humiliante...

Quand même vous seriez certaine de ces faiblesses passagères, par prudence et charité chrétienne, de grâce, taisez-vous! Paraissez tout ignorer... Autrement vous briserez à tout jamais les liens d'affection que cet homme avait encore pour vous, et vous rendrez à peu près impossible tout retour à une vie calme et réglée. Ce n'était qu'un caprice passionnel qui allait bientôt disparaître...

Un peu de patience de votre part, un redoublement d'attention et de bienveillance vous eût bientôt ramené le coeur de cet homme qui, au fond, continuait de vous estimer et de vous aimer... Une sortie malencontreuse de la femme humiliera le mari, l'exaspérera et le fera peut-être persister sans vergogne désormais dans son inconduite et son vagabondage.

D'ordinaire, en effet, quand une femme fait des reproches à son mari, elle choisit mal le temps et la manière de les présenter.

—Vous êtes émue, Madame, et vous parlez sous le coup de l'émotion... Rien de plus imprudent, parce qu'alors vous n'êtes plus en état de mesurer vos paroles, ni d'en calculer la portée. Vous dites tout ce que vous avez dans le coeur, tout ce qui vous passe par la tête, et vous le dites d'une voix qui n'a point la douceur du ciel, et qui n'est pas toujours harmonieuse et plaintive, comme la voix de la colombe gémissante... Vite, bien vite, vous montez aux notes aiguës de la gamme. Bien vite aussi, perdant tout contrôle sur vos nerfs, vous accablez votre mari de reproches qui l'irriteront toujours et parfois le blesseront cruellement au coeur.

Un homme oublie des insultes brutales de la part d'un autre homme. Il met tout cela sur le compte de la boisson ou d'une colère qui ne se connaissait plus. Mais il est des paroles, dites par la femme dans l'état de surexcitation nerveuse, que l'homme n'oubliera jamais... C'est qu'elles révèlent des secrets que la femme avait tout intérêt à tenir cachés au plus intime de son coeur. "Tu me trahis depuis bien des années, je le sais, aussi je ne t'aime plus, et même, je te le déclare franchement, je ne t'ai jamais aimé... Tu m'as forcée au mariage, mais j'en aimais un autre, je n'avais pas confiance en toi.. et ta conduite me montre bien que j'avais raison de ne pas avoir confiance..."

De telles paroles s'enfonceront dans le coeur du mari comme des pointes de feu, et leur brûlure ne se cicatrisera jamais.

Sans doute la femme revenue à elle-même regrettera ses paroles, elle cherchera à les excuser, à les nier... Trop tard, hélas! le mal est fait et demeure irréparable...

—Ce ne sont pas là des reproches, direz-vous, mais bien des insultes inexcusables, et je suis la première à les blâmer avec vous. Mais enfin, quand les choses vont mal à la maison, vous ne reconnaissez à la femme d'autre droit que d'être une victime patiente et silencieuse...

—Pardon, Madame, vous avez toujours le droit d'aimer votre mari, de redoubler de prévenances et d'attentions pour cet homme qui, je l'avoue, ne le mérite guère par sa conduite, mais vous lui montrerez ainsi la bonté inépuisable d'un coeur chrétien, la générosité des vertus que la religion fait pratiquer. Enfin, vous avez le droit et le devoir de rester fidèle quand même à vos obligations et de préparer par la prière, le sacrifice et les bons exemples la conversion de votre mari.

Si les reproches ne sont guère profitables, de douces représentations faites au mari peuvent avoir des résultats heureux, à la condition toutefois de bien choisir et le temps et la manière de les faire. Attendez d'abord d'être calme et que votre mari soit lui-même bien disposé à vous écouter. Alors, doucement, avec prudence et tact, rappelez-lui le bonheur d'autrefois qui peut encore redevenir le bonheur d'aujourd'hui, s'il voulait abandonner telle ou telle habitude... Parlez-lui des enfants, de leur avenir. Faites des appels puissants au coeur de l'homme plus qu'à sa tête, aux sentiments bien plus qu'aux raisonnements. C'est par là surtout qu'une femme est éloquente et persuasive... Puis, sans insister, laissez la conscience de cet homme tirer les conclusions... Enfin ayez bien soin de mettre Dieu dans vos intérêts; priez et faites prier vos petits enfants... Le jour de la conversion viendra pour le père...

Voulez-vous savoir ce qu'une femme du monde pieuse et pleine de bon sens pense des exhortations domestiques?

"Souvent, dit Mme de Macère, la jeune femme débute, animée des meilleures intentions, pleine de confiance dans sa puissance, disposée à lutter et à prêcher.. Or elle aura beau discuter et parler,... loin d'amener au but, elle en éloignera... Une parole intelligible pour tous et dont elle peut user avec un double profit pour elle et pour les autres, c'est le langage de la vertu, la prédication de l'exemple, la parole muette et forte de la douceur et de l'abnégation, l'argument puissant de la pratique constante du devoir." — "C'est par la persuasion et la douceur qu'il faut s'occuper du salut des âmes." (S. Grég. de Naz.)

J'ai connu une femme très bonne, très pieuse, mais d'une étonnante maladresse dans les moyens qu'elle employait pour ramener à Dieu son mari infidèle. Elle ne perdait aucune occasion de lui parler de messe, de confession, de mort et de jugement. A table, en présence des enfants, elle exposait à son mari ses industries en sa faveur: "Mon ami, je t'ai recommandé aux prières des Soeurs grises... Les Soeurs blanches vont commencer une neuvaine pour ta conversion.. J'ai fait voeu d'aller à la bonne sainte Anne avec mes enfants, si tu faisais la retraite..." L'homme exaspéré écoutait en silence, puis, n'y tenant plus, il brisait violemment sur le plancher ce qui lui tombait sous la main, et sortait pour se calmer un peu les nerfs..

L'HOMME QUI N'AURA JAMAIS TROP D'ARGENT A LA MAISON

—C'est tout de même bien étrange! avec un revenu annuel de plusieurs milliers de piastres, je suis toujours à court d'argent.. Impossible de rien metre de côté pour l'avenir... Mon voisin, au contraire, un marchand, lui aussi, qui fait moins d'affaires que moi, dont la famille est plus nombreuse que la mienne, vit à l'aise et trouve encore moyen de placer en banque, chaque année, une somme assez rondelete...

Quel est donc son secret?... Je serais curieux de le savoir.

Le fameux secret

Si je ne craignais de froisser votre amour-propre, je vous l'expliquerais en peu de mots, ce fameux secret...

Ecoutez, je vous le dirai tout bas à l'oreille.

Votre voisin est économe..... Vous, vous ne l'êtes pas.

Il y a de l'ordre dans sa maison... Chez vous, tout est gaspillage et imprévoyance.

Sa femme est ménagère... La vôtre (que Madame me le pardonne) est une grande dépensière... un vrai panier percé.

Ensemble vous pratiquez l'économie domestique à la façon du brave matelot qui, ayant emprunté une somme d'argent à un camarade, voulait la lui rendre... Il comptait et recomptait ses piastres, mais toujours il s'embrouillait dans ses calculs. Impatienté à la fin, il prend dans sa poche une poignée d'argent, et, l'offrant à son ami: "Tiens, dit-il, tu m'as prêté une poignée d'argent, je t'en rends une poignée... Nous sommes quittes!"

Le passé de l'homme qui gaspille

D'ordinaire, l'homme marié qui gaspille son argent, fut, dans sa jeunesse, un garçon au coeur bon, à l'humeur joviale, aimant la société, le plaisir et le beau linge.

Il dépensait largement ses piastres en toilette et en amusements de toutes sortes.. Ses amis étaient nombreux, et, pour eux, il se montrait toujours d'une générosité inépuisable... Tant qu'il était en fonds, il ne refusa jamais de payer les rafraîchissements, de solder la note d'un petit souper fin, de venir en aide aux amis dans la détresse...

On le savait et on en profitait sans scrupules.. C'était un joyeux compagnon, un bon vivant...

Vers vingt-cinq ans, il songea à se mettre en ménage.

Naturellement il s'en alla chercher de par la ville une jeune fille de même tempérament que lui et de mêmes goûts: une fille qui, elle aussi, aimait la toilette et assez peu le travail; une fille qui eût rougi de porter deux saisons de suite les mêmes chapeaux et la même robe; une fille que l'on voyait plus souvent à sa fenêtre ou sur la rue qu'à la cuisine ou près de sa machine à coudre; une fille enfin au pied léger, à la langue alerte et qui avait en ville une réputation bien établie de gentille coquette et de danseuse intrépide.

Sans trop d'embarras, notre garçon trouva plus d'une demoiselle remplissant parfaitement ces conditions... Le choix fut fait. On se maria.

Bien entendu, le jeune homme laissa la jeune femme s'aménager à son goût dans sa nouvelle demeure. Elle y dépensa beaucoup d'argent, mais tout fut élégant, luxueux, confortable. Une fois installé dans ce nid délicieux, le jeune mari confia sans aucun contrôle l'administration absolue des finances à sa jeune épouse.

Enfin nous sommes au point!.. Observons maintenant de quelle manière, dans une ménage, se pratique le gaspillage à deux. Voyons comment les époux manoeuvrent, chacun de son côté. Par courtoisie d'abord, puis en stricte justice pour l'auteur principal de ce gaspillage, commençons par la femme.

Plus loin nous verrons le mari à l'oeuvre.

Gaspillage en grand. — La femme intendante de maison

Voilà donc Madame maîtresse souveraine de la bourse... Elle y va largement et continuera toujours d'y aller largement, car l'économie est un mot qui ne se trouve point dans son dictionnaire; elle n'en connaît même pas la signification!..

Chaque jour, elle sert à son mari de bons dîners, bien appétissants, bien variés; mais, par exemple, que celui-ci n'ait pas la curiosité de savoir combien a coûté ce qu'il voit sur la table... C'est l'affaire de la ménagère.

En bonne vérité, cette femme n'entend absolument rien au prix du beurre et du fromage. A peine sait-elle distinguer un gigot de veau d'une épaule de mouton; mais des marchandes complaisantes lui indiquent volontiers les bons morceaux et les lui vendent

Nouvelles surprises

Cette femme vous réserve encore bien d'autres surprises. Vous la verrez paraître un jour toute rayonnante, avec un chapeau neuf et une robe de grand prix. Ne cherchez pas à savoir ce qu'est devenu le chapeau du printemps et au prix fort, bien entendu...

La table est toujours abondamment servie de viandes fraîches et de première qualité. Jamais il n'y paraît de plats réchauffés, jamais de ces hachis au goût douteux et mêlé, lointain souvenir des jours classiques!... Où donc vont les restes?...

—Monsieur, si par hasard, après le repas, vous faisiez un tour aux offices, vous verriez des femmes et de jeunes enfants s'en aller avec des paniers bien remplis: ce sont les neveux et les cousines de votre cuisinière, qui viennent s'approvisionner à vos dépens; mais ne faites pas attention à cela. Vous occuper de ces détails-là serait audessous de votre dignité.

Respectez les secrets de la cuisine et de la cuisinière.

Caprices et vanité

Votre femme aime les belles choses aussi bien que les belles toilettes. Elle succombe souvent à certaines tentations mignonnes qui lui font faire bien des dépenses inutiles.

En rentrant chez vous, vous trouvez de nouveaux articles de fantaisie: des vases de fleurs japonais, des potiches chinoises, une grande commode à glace, un assortiment de fourchettes et de cuillers en argent, un chiffonnier dispendieux, etc.

Vous n'aviez nul besoin de tout cela, mais pendant sa promenade de l'après-midi, Madame a passé devant un magasin où l'on faisait encan, elle a acheté ces objets pour la moitié de la valeur... Du moins, elle le dit, et vous devez la croire.

D'ailleurs, elle a voulu vous faire une surprise agréable.

"Mon ami, demain est l'anniversaire de ta naissance, l'anniversaire de notre mariage, l'anniversaire du jour où Paul, notre fils aîné, inaugura son premier pantalon.. Vois donc quel beau cadeau je t'ai acheté!"

Au fond, Madame a tout simplement satisfait un caprice du moment. N'importe, il vous faudra sourire tout de même et parler de reconnaissance en termes émus. la robe fort convenable encore de la dernière saison. Faites compliment à votre femme sur son bon goût et sa bonne mine. Quand vous sortirez avec elle sur la rue, jouissez des regards d'admiration qu'on donnera à la toilette élégante de votre épouse. Vous paierez toutes ces belles choses: vous avez donc le droit d'en être fier.

Votre sourire tombera, il est vrai, lorsque vous recevrez la facture du marchand et que la note de la modiste la suivra d'un pas pressé.. Ces billets sont bien onéreux pour votre bourse: mais, en vous les remettant, votre femme sera de si eblle humeur, elle se montrera si gentille, si caressante, que vous n'aurez pas le courage de l'attrister par des paroles désobligeantes... Vous paierez.

Du reste, votre premier mouvement d'humeur n'a pas échappé à son oeil perspicace. En femme bien avisée qu'elle est, elle va changer de tactique pour vous éviter la surprise déplaisante d'une facture non attendue.

Votre crédit est solide en ville. Au lieu de payer à la fin du mois, Madame n'achètera plus désormais qu'à de longues échéances, et les marchands se prêteront volontiers à cette combinaison. Même, avec grande complaisance, ils renouvelleront les billets, quand elle jugera que le temps de les présenter n'est pas favorable.

De cette façon, vous ne risquerez plus d'avoir ensemble des scènes déplaisantes qu'une ou deux fois l'an au plus. Si vous criez alors un peu fort, si vous traitez ces dépenses d'extravagances folles et ruineuses, si vous vous fâchez pour tout de bon, votre femme fondra en larmes, de longs soupirs de repentir sortiront de son coeur, sa bouche vous fera mille belles promesses d'être plus sage à l'avenir.

Vous vous laisserez attendrir, et huit jours plus tard, Madame, le coeur rempli en joie, le sourire sur les lèvres, reprendra ses visites aux magasins et ses achats capricieux.

Une femme de ce caractère ne saurait, bien entendu, avoir beaucoup d'ordre ni de prévoyance à la maison.

Ne lui demandez donc pas d'épousseter vos habits, de plier le linge, de raccommoder un accroc ou de repriser une paire de chaussettes. Elle vous répondrait d'abord qu'elle n'en a pas le temps. Il faut bien qu'elle visite ses nombreuses amies et se tienne au courant des nouvelles de la ville. Puis ces travaux domestiques l'ennuient et lui donnent la migraine; elle aime bien mieux les faire faire par les servantes ou en ville. D'ailleurs, à quoi bon prendre tant de soin d'habits déjà fanés? Elle vous en achètera de neufs, et dans votre nouveau complet, tout à fait à la dernière mode, vous aurez l'air bien plus jeune homme et vous ferez le **faraud**.

Ainsi l'argent coulera comme de l'eau à la maison... Votre salaire ne suffira plus aux dépenses... Vous en serez réduit à vivre au jour le jour... peut-être même à faire des dettes.

UN ILLUSTRE PRELAT QUI DISPARAIT

Mgr Emile Lobbedey, évêque d'Arras, est décédé à Boulogne-sur-Mer.

Paris, 26. (Dépêche retardée).— Mgr Emile Lobbedey, évêque d'Arras, qui axait été récemment décoré de la Légion d'honneur, par le président Poincaré, pour être resté dans sa ville pendant le bombardement et avoir aidé les troupes et la population civile, est décédé, dimanche dernier, à Boulogne-sur-Mer.

Mgr Emile-Louis-Cornil Lobbedey était né à Bergues, dans le diocèse de Cambrai, le 29 février, en 1856. Il avait fait ses études théologiques à Cambrai et au séminaire français, à Rome, Il avait été ordonné prêtre le 10 août, en 1878. Il fut professeur à Lille et à Cambrai, puis, il fut nommé curé de Pradelles, de Therdeghem et, en 1887, de Notre-Dame de Lourdes, à Hazebrouck. Il fut nommé vicaire-général en 1897 et fut élu évêque de Moulins, le 5 août, en 1906. Il fut sacré à Cambrai, le 26 août, et prit possession de son poste le 11 septembre. Il fut transféré à Arras, le 5 mai, en 1911.

Le diocèse d'Arras a été fondé au VIe siècle avec saint Waast, le catéchiste de Clovis, fut supprimé peu après, rétabli en 1093 et conservé au Concordat de 1801. Il y a eu 69 évêques, parmi lesquels quatre cardinaux, dont un devint Clément VI (1342-1352). La cathédrale gothique avant la révolution a été depuis rebâtie dans un autre style.

On se rappelle que, récemment, Mgr Lobbedey a fait un appel à Mgr l'archevêque de Montréal pour obtenir de l'aide pour la ville si éprouvée d'Arras.

CETTE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Des politiciens des deux partis sont en campagne de recrutement dans notre province.

Borden, Laurier, Gouin et acolytes ont adressé la parole à Quéebc cette semaine.

Il semble surtout que ces orateurs ont obtenu un beau succès de curiosité.

A Montréal ces jours derniers, seul M. Borden a pu se faire entendre; ses asistants ont dû abandonner la partie devant le feu roulant des interrupteurs.

Un certain nombre des nôtres ont perdu patience à la suite des incessantes provocations qui ne cessent de venir des provinces anglaises.

Le gouvernement aurait dû d'abord prendre des moyens pour mettre fin à ces attaques et rendre justice aux nôtres avant de commencer sa campagne de recrutement.

C'est élémentaire.

Actuellement, le terrain est très mal préparé, et conséquence: on pourrait bien prêcher dans le désert.

Le malheur, c'est qu'on nous accusera de déloyauté.

Il n'y a qu'un moyen de se faire entendre des Canadiens-français: qu'on leur rende d'abord justice.

Canadien.

—La **Vérité**.

CALENDRIER CATHOLIQUE

Le joli calendrier-annonce publié par MM. Dumousseau et Jutras est paru. Les lecteurs de la "Liberté peuvent se le procurer gratuitement sur demande, ainsi qu'un exemplaire de la chanson patriotique édité au mois de juin dernier, à l'occasion du Congrès de l'Association d'Education du Manitoba. On est prié de joindre 10 sous pour frais d'envoi. Adresse: M. M. Dumousseau ou M. N. Jutras, la "Liberté", Winnipeg.

En Province

SAINT-CLAUDE

Le bazar a été un succès. Les chiffres suivants le prouvent. Recettes: \$855.95; dépenses: \$248.80. Produit net: \$607.15. On ne sait qui plus féliciter, ou des paroissiens qui ont généreusement suivi les séances, ou de l'organisatrice Mme C. Roy, qui a si généreusement sacrifié son temps et ses forces, ou des candidates qui ont fait rentrer \$538. Mlle Aubin, qui avait \$210, avait commencé la lutte ebaucoup plus tôt, s'était donné beaucoup de peines et avait énergiquement travaillé jusqu'à la dernière heure; aussi le résultat ne laissa-t-il pas de surprendre tout le monde. Mais aidée de ses compatriotes et amis qui considéraient sa victoire comme leur, Mlle Kervinio distança de beaucoup sa rivale dans la dernière soirée, et sortit victorieuse avec \$118 d'avance, soit \$328.

* * *

Notre église a profité également de l'initiative prise par nos demoiselles institutrices, d'organiser une soirée le 22 décembre. Une petite pièce "La bicyclette de Mlle Jeanne", et un excellent "drill" par les enfants, captivèrent l'assistance par leur bonne exécution "L'enfant chantait la Marseillaise" révéla une fois de plus combien de souplesse et d'expression Mlle C. Arbez peut mettre dans ses chants. Nous nous en voudrions d'oublier la déclamation de "La Saisie", par Mlle J. Guilbert, de Saint-Boniface; ce fut traduit avec sentiment et justesse. Au piano, Mlle A. Lamarre, principale H. Magne, B. Lagimodière, M. L. Bonnefoy et M. G. Tremorin. La soirée a rapporté \$27.50 net. Nos compliments aux dévouées institutrices.

* * *

Le Cercle A. C. J. C. de Saint-Claude se prépare à jouer "Le Train de Plaisir" à l'occasion du mardi gras. Nous les félicitons du choix, car cette comédie est désopilante. On nous assure que le concours de l'excellent comédien Polycarpe Dupasquier leur est assuré. Allons, tant mieux: l'on va rire.

Saint-Claude.

FANNYSTELLE

Nous sommes heureux d'annoncer au public le résultat des élections municipales du 19 courant, pour l'arrondissement No 1 de la municipalité de Grey.

Dagesse, Elie: 48 voix; Radcliffe: 29. Majorité pour Dagesse: 19 voix.

Pour conseiller: Arnal, Marcel: 56 voix; Lewis, W. R.: 22. Majorité pour Arnal: 34.

Donc nous sommes heureux de voir notre conseiller sortir victorieux avec la jolie majorité de 34 voix.

Mais tout en fêtant la victoire du conseiller, notre candidat à la mairie, M. Elie Dagesse, de Haywood, Man., était défait par la faible majorité de 28 voix, dans toute la municipalité. Malgré que M. Dagesse ait perdu son élection, les lauriers cueillis dans cette première lutte lui vaudront bientôt la place et le siège à la mairie.

C'est la grâce que je vous souhaite au nom des électeurs de la municipalité de Grey!

* * *

Après que le résultat des élections fut connu, un bon nombre de personnes se rendirent à la résidence de M. Marcel Arnal, afin de lui faire une partie de surprise et fêter sa victoire.

On s'amusa bien jusqu'aux petites heures de la matinée, alors qu'il falut penser au retour. Mais avant que le moment de la séparation eût sonné, M. Philippe Painchaud remercia M. Marcel Arnal, notre conseilelr, d'avoir voulu se rendre à la demande de tous en acceptant la candidature, et, dit-il, nous sommes heureux de le voir aujourd'hui victorieux.

M. Onésiphor Hamel prit ensuite la parole et traça en quelques mots la brillante carrière de notre conseiller, depuis son arrivée au milieu de nous. M. Hamel fit aussi mention de l'harmonie parfaite qui règne che nos Canadiens-français de Fannystelle et de toute cette municipalité, et, dit-il, il me fait peine de voir notre candidat à la mairie défait, mais si ce monsieur veut se présenter aux prochaines élections, le siège de maire est à sa disposition.

Ensuite M. Marcel Arnal remercia tous du bon accord, de l'union qui règne parmi nous, et il était très heureux, dit-il, de voir une aussi nombreuse assistance présente pour fêter sa victoire.

Tous se dispersèrent aux sons de "Bonsoir, mes amis, bonsoir."

* * *

Les services de Mlle Annie Rose Osborne, de Statheven, Man., ont été retenu par la commission scolaire de Fannystelle pour faire l'école aux élèves protestants de cet arrondissement.

* * *

M. et Mme Amédée Piché, de Gravelbourg, Sask., sont ici en promenade chez des parents et amis.

* * *

M. et Mme Alcide Hamel, de Paynton, Sask., sont en visite ici, les hôtes des parents et amis.

* * *

M. Robert Lavallée nous a quittés pour Broadvalley, Man., où il passera l'hiver.

* * *

M. et Mme Hallmeyer, qui étaient en promenade ici chez leur fils, sont retournés à Gardener, Ill., la semaine dernière.

* * *

MM. F. Beauchesne, Philogène et William Levasseur, de Gravelbourg, Sask., sont en promenade ici chez des parents et amis.

* * *

Mlles Ernestine et Célina Guilbault, de Winnipeg, sont venues passer la fête de Noël dans leur famille.

* * *

Les trois jeunes demoiselles Normandeau, de Saint-Boniface, sont en promenade chez leur soeur, Mme Henri Arnal.

* * *

M. Henri Lavigne, employé à la Cie Dominion Bridge, de Winnipeg, était en visite dans sa famille, pour le jour de Noël.

* * *

En promenade au presbytère la semaine dernière: les Rév. J.-V. Joubert, économe de l'archevêché de Saint-Boniface, et Moreau, curé de Starbuck.

* * *

MM. Marcel Piché et Henri Guyot, étudiants au Collège de Saint-Boniface, sont en visite dans leurs familles pour les vacances.

* * *

La séance recréative donnée par les élèves de l'école du village, vendredi le 23 courant, fut fort goûtée par les spectateurs. Tous rendirent à la perfection leurs rôles respectifs dans les charmantes petites comédies.

M. le curé J. Poitras remercia les dévouées institutrices, les RR. SS. Oblates de leur zèle inlassable; il fit aussi ses remerciements aux élèves et leur donna des bons mots d'encouragement.

M. T. J. O'Neil, au nom des commissaires, adressa quelques paroles en anglais, paroles consolantes aux institutrices et paroles d'encouragement aux élèves.

* * *

M. Gabriel Poitras, étudiant au Petit Séminaire de Saint-Boniface, est en visite dans sa famille pour les vacances.

* * *

Mlle Sinda Castagnier, élève au couvent des RR. SS. Oblates de Saint-Charles, et son frère Albert, de l'école des RR. SS. Oblates de Saint-Boniface, sont en visite dans leur famille pour les vacances.

* * *

Mlle Jeanne Arnal, élève à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface est en promenade pour les vacances dans sa famille.

* * *

Vous allez tous, lecteurs et lectrices, trouver que le courrier de Fannystelle est long, cette semaine. A qui la faute? Ce n'est pas la mienne, car je ne suis pas l'auteur de tous les déplacements qui sont si nombreux durant les fêtes.

* * *

Programme du chant exécuté à la messe de Minuit et la messe du jour de Noël:

A minuit: Noël de P. Lacome, les élèves.

Messe du second ton, harmonisée: les chantres et les élèves.

Offertoire: Les Anges dans nos campagnes, harmonisé, par les chantres.

Communion: Le fils du roi de gloire, par les élèves; Que j'aime ce divin Enfant, harmonisé, par les chantres.

Messe de l'Aurore

Cantique: Nouvelle Agréable, par les élèves et les chantres.

Cantique: Berger, berger, par les élèves.

Cantique: Dans la nuit étoilée, lyre eucharistique, par les élèves.

Cantique: Dans cette étable, par les élèves.

Messe du jour

Messe Royale.

Offertoire: Chantons la Sagesse éternelle, par les chantres.

Vêpres

Alma Redemptoris, par les élèves.

Bénédiction du T. S. Sacrement.

Cor Jesu, de Letondal, (tyre eucharistique), par les élèves.

Adeste Fideles, harmonisé, par les chantres et les élèves.

Ave Maria, de Rosewing, par les élèves.

Salve Pater, par les élèves.

Tantum Ergo, de Beethoven: les chantres.

In Manus Tuas, par les chantres et les élèves.

Notre somptueux temple avait revêtu ses plus riches et splendides parures pour la grande fête de la Nativité de Notre-Seigneur, et nous pouvons dire sans crainte que Noël 1916 fut fêté avec pompe dans l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle. Le sermon de circonstance par notre dévoué curé, le ebau chant, comme on l'entend dire, les splendides décorations ont tous contribué à faire de ce Noël une fête remarquable dans les annales de notre paroisse.

Naissance. — Le 18 décembre, Jean-Noël-Joseph, fils d'Oscar Syrenne et de Gertrude Piché. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Piché.

Le 22 décembre. — Emélia-Berthe, fille de Delphis Levasseur et de Virginie Harrison. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Dureault.

* * *

Mme André et son cousin, M. Augure Gaudreau, de Saint-Boniface, sont en promenade au presbytère.

* * *

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux lecteurs et lectrices de la **Liberté**. Que 1917 soit l'année par excellence à tous.

Yvonnic.

SAINT-MALO

Le froid se fait de plus en plus vif, et la neige s'amoncelle de plus belle. Qu'allons-nous devenir? Adieu donc les parties sur la glace que nous nous promettions avec tant de joie. Pourtant, espérons que la neige cessera de tomber, car ce serait vraiment trop dommage. D'ailleurs, je crois que les patineurs ne seraient pas seuls à être incommodés.

* * *

La fête de Noël est passée, et ici elle a été plus belle que jamais. Le choeur des hommes et les jeunes filles membres de l'Union Sainte-Cécile firent les frais du chant, alternant tour à tour, ou bien quelquefois harmonisant leurs voix ensemble. Aussi, grâce au dévouement inlassable de M. le Curé et des bonnes Soeurs qui ont exercé les répétitions, le succès fut complet. Décorations, luminaire et ornements, tout était en rapport, et ce fut vraiment ravissant. J'ai même entendu dire par quelqu'un que: "Si au ciel c'était plus beau que cela, c'était bien la peine de travailler pour y aller." Or, de cela, il n'y a pas à en douter. Courage, donc.

* * *

MM. Conrad et Joseph Trudel sont en promenade à Saint-Joseph depuis le lendemain de Noël, de passage chez leur soeur, Mme Z. Bérard.

* * *

MM. Alphonse Morin et Georges Gosselin sont partis samedi dernier le 23 décembre, pour Olga, N. D., où ils doivent passer quelques jours en visite chez M. N. Godaire.

* * *

Mlle Georgiana Morin, après un séjour de plusieurs mois à Sainte-Agathe, est revenue parmi nous depuis Noël pour passer le temps des fêtes.

* * *

La plupart ont sans doute reçu du "Service National" une carte qu'il fallait remplir et renvoyer à Ottawa. Donc, ces cartes sont écrites en anglais. Eh bien! ici le plus grand nombre, au lieu d'y répondre, ont simplement écrit: "Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions lorsquelles seront écrites en français", ou autre chose analogue. Bon exemple à suivre.

Malouine.

SAINT-ALPHONSE

Vendredi, le 22 décembre, il y a eu un examen dans les écoles de nos soeurs. Le R. P. Charles s'y trouvait, accompagné du R. P. Jean-Marie Comte, des deux commissaires, MM. D. Therrien et Alphonse Delichte, et quelques parents des élèves qui constatèrent avec satisfaction que les enfants ont fait de véritables progrès.

Dans la petite classe, des enfants flamands de 7 à 10 ans parlent et écrivent correctement le français et l'anglais. Il faut dire que ces enfants sont très assidus à l'école et ne perdent aucun jour de classe ou du moins rarement. Quand le temps est mauvais, les parents les amènent en voiture.

Dans la deuxième classe, les enfants travaillent très bien, et leur examen a été bon. Après l'examen il y a eu la lecture des notes et distribution des médailles.

Un petit Flamand a mérité la médaille d'excellence.

Dans la troisième classe, qui comprend les grades VII, VIII, IX et X, les élèves, malgré la surabondance des matières, sont très encouragées, et il est à espérer que ces élèves réussiront pour leur diplôme avec autant de succès que l'année dernière. Ces élèves et leur maîtresse auront d'autant plus de mérite que tout doit se faire en anglais cette année, et que plusieurs matières paraissent, et sont très difficiles.

Après l'examen, qui finit à 4 heures et demie, les élèves prirent joyeux, le chemin qui allait les conduire pour une quinzaine de jours au foyer familial, où ils se délaisseront de leur travail de classe pour ensuite revenir encore pour six mois s'asseoir sur un banc et s'appliquer aux devoirs et leçons de leur maîtresse.

* * *

La nuit de Noël fut comme toujours une fête à laquelle grands et petits viennent s'asseoir à la Table Eucharistique. Le nombre des communiants fut grand, malgré l'absence de nos braves gens de Swan Lake, qui eurent eux aussi, le bonheur d'avoir une messe de minuit.

De très beaux cantiques furent chantés par les élèves du couvent, qui, étaient déjà renommées pour leur chant, se sont surpassés. L'église fut magnifiquement éclairée.

La messe de minuit fut suivie de la messe de l'aurore, à laquelle tous se sont fait un devoir d'assister. A dix heures eut lieu la troisième messe.

* * *

Naissance. — Marie-Cécile-Florence, fille de Auguste Hutlet et de Victorine Malo. Parrain, Nestor Lemieux; marraine, Florence Malo.

Pinson.

SAINTE-ANNE DES CHENES

A l'occasion du départ de M. et Mme Jos. Bleau, ainsi que leur jeune fille, Maria, pour une promenade dans l'Ouest, M. et Mme J.-G. Dufresne leur ont offert un magnifique souper, suivi d'une partie de whist. M. Horace Bleau, résidant à Ponteix, fils de M. et Mme Jos. Bleau, ainsi que M. Félix Demontigny, se rendirent à l'invitation de M. J. Dufresne, et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée. Mardi matin, M. et Mme J.-G. Dufresne prenaient le train pour les reconduire à Winnipeg.

Nous souhaitons aux promeneurs un heureux voyage et un prompt retour.

Leur jeune fils, M. Eugène, est à Winnipeg pour suivre son cours d'étude au colllège.

Une amie.

OAK LAKE

MM. Julius Godin et Lavallée, de Ewart, Man., sont en visite chez leur beau-père, M. E. Emond, avec leurs familles, pour le temps des fêtes.

* * *

M. et Mme Henri Lefebvre, de Biggar, Sask., sont des visiteurs chez M. Jos. Carpentier, depuis Noël.

* * *

Mme Lavallée et ses enfants, de l'Ouest, sont les hôtes de leurs parents, M. et Mme Jos. Leblanc.

* * *

M. Amédée Vachon est parti mardi pour conduire sa fille Antoinette au couvent de Saint-Norbert. Mlle Vachon continuera son cours d'études bilingue et prendra des leçons de musique d'une manière spéciale. Si le choeur de chant se voit privé de ses bons services pendant son absence, il n'en sera pas perdant pour le regain de vie qu'elle y donnera à son retour dans la paroisse.

* * *

M. l'abbé J.-E. Derome, curé, est en visite chez des amis à la ville archiépiscopale. Il sera de retour jeudi.

* * *

Mlle Gendron, institutrice à notre école bilingue, passe ses vacances de Noël et du jour de l'An dans sa famille à Lorette, Man.

LAC DU BONNET

Notre fête de Noël a été un joli succès. Jolies décorations, belle illumination, dues aux dames du village. Notre choeur de chant rendit avec succès la messe Royale. Il y eut orgue et violon. Mlle C. Robidoux touchait l'orgue et M. Alfred Gauthier a rendu les sentiments des fidèles en faisant entendre les harmonies du violon. M. Joseph Desjardins chanta "Minuit, Chrétiens". Mme Desjardins et son frère, M. A. Gauthier, donnèrent "Adeste, Fideles". Les autres soli furent, Gloria in Excelsis Deo, par M. Alfred Gauthier; Credo, par M. Honoré Gauthier; Sanctus, par M. R. Robidoux; Agnus Dei, par M. Albert Dubé. Pendant la sainte communion, Mlle C. Robidoux et son frère M. R. Robidoux chantèrent un cantique anglais.

A la messe de l'Aurore, nous entendîmes les soli suivants: Noël, Noël, par Mme J. Desjardins et son frère, A. Gauthier; "Dans cette étable", par M. Honoré Gauthier; "Loué soit à tout instant", par Mme P. Bruneau; "Bergers, assemblons-nous", par Mlles Georgiana et Thérèse Cavanagh; "Il est né le Divin Enfant", par M. Honoré Gauthier; "Les Anges dans nos campagnes", par Mme P. Bruneau.

L'église était pleine. On notait même la présence de plusieurs protestants.

UNE FIERE REPONSE

Vonda, Sask., 27. — A l'assemblée annuelle des contribuables de l'école catholique séparée de Vonda, on a lu un rapport de M. l'inspecteur McCulloch, où ce dernier se permettait des remarques assez désobligeantes; il trouvait qu'on consacrait trop de temps à l'enseignement du français et de la religion et que pour ces raisons les élèves n'étaient pas aussi avancés que ceux de l'école publique.

Voici la réponse que vient de lui faire M. J. Doiron, le secrétaire-trésorier:

M. A.-J. McCulloch,
Inspecteur d'école,
Watrous, Sask.

Monsieur,

Nous venons de recevoir votre rapport qui est certainement rédigé avec ampleur. Quant à l'inspection des classes, de la bâtisse et du terrain nous n'avons rien à dire, mais il nous semble que si le français peut de par la loi être enseigné dans certaines écoles, l'inspecteur devrait pouvoir examiner les classes sur ce sujet et donner aux enfants les notes qu'ils méritent.

A propos de l'enseignement religieux, vous pourriez s'il vous plaît à l'avenir garder vos remarques dans votre for intérieur. Nous emploierons la dernière demi-heure de la journée d'école pour l'instruction religieuse comme bon nous semblera, et vous n'avez rien à y dire. L'enseignement du français et de la religion ne sont pas et n'ont jamais été des empêchements et des obstacles au développement de l'intelligence des enfants.

Vous êtes trop récemment sorti du pays où règnent en chef le fanatisme, les préjugés et les idées étroites, mais quand vous aurez reçu plusieurs coudées franches des différents peuples et des différentes classes qui habitent notre province, vos idées d'Ontario finiront par s'étendre, ce qui vous permettra de voir notre idéal et nos coutumes avec plus de bon sens et de largeur d'esprit.

L'école publique a quatre ans d'existence de plus que la nôtre. Les élèves de l'école publique sont tous de parents parlant l'anglais et demeurant en ville, tandis que presque tous les nôtres sont des garçons et fillettes de cultivateurs canadiens-français qui ne comprennent même pas l'anglais. De plus il y a des élèves à l'école publique qui sont là depuis assez longtemps pour être à présent des bacheliers ès arts.

Nous sommes heureux de savoir que vous appréciez à une haute valeur nos instituteurs actuels.

Votre tout dévoué,
J. DOIRON,
Secrétaire-trésorier
Ecole Séparée de Vonda.

LA CAUSE BILINGUE D'ONTARIO

"Le Journal de l'Education" de Londres espère qu'on ne supprimera pas la langue française des écoles bilingues de l'Ontario

Londres, 27. — Le "Journal de l'Education", commentant la question des écoles d'Ottawa, montre beaucoup de sympathie à la minorité française d'Ontario dans leur lutte contre la politique qui cherche à faire de la langue anglaise la seule langue d'instruction dans toutes les écoles.

"D'un autre côté, dit-il, il y a quelque chose à dire de ce que nous croyons être l'opinion de la majorité anglaise, c'est-à-dire que le Québec étant de prédominance française, l'Ontario doit être de prédominance anglaise. Nous désirerions cependant que ce but fut atteint, sans supprimer la langue française des écoles."

FEU MME F. LALONDE

Elle habitait au Manitoba depuis trente ans

Mme veuve F. Lalonde, née Euphrosine Sauvé, à Sainte-Justine de Newton, est décédée après quelques jours de maladie. Mme Lalonde était âgée de 69 ans et habitait le Manitoba depuis trente ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier à l'église du Sacré-Coeur, Winnipeg. Le R. P. Normandin, o.m.i., curé, officia, assisté du R. P. Lacasse, o.m.i., comme diacre, et de M. l'abbé Caron, comme sous-diacre. Les porteurs de la dépouille mortelle furent: MM. J. Collon, Sacré-Coeur, A. Guay, Saint-Boniface, John Nesbitt, Saint-Vital, Alex. Neault, St-Vital, Oscar Morier, Chemin Sainte-Marie, M. Poulin, Sacré-Coeur.

Mme Lalonde laisse pour pleurer sa perte quatre garçons: MM. Juline, Emmanuel, Ferdinand et Auguste Lalonde; trois filles: Mme Veuve Léon Morrissette, Mme W.-M. Mackenzie et Mlle Marie Lalonde.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Boniface, dans le terrain mortuaire de la famille Lalonde.

La Liberté offre ses sincères condoléances à la famille Lalonde si douloureusement éprouvée.

L'HON. T.-C. CASGRAIN EST DECEDE A OTTAWA

Une autre figure de la vieille génération politique du Québec vient de disparaitre après une courte maladie. — Sa biographie

Ottawa, 29. — Les rangs de la vieille génération politique du Québec s'éclaircissent. Samedi encore l'on pouvait voir dans les rues de la capitale la figure toujours joviale du ministre des Postes. Dimanche une attaque de pneumonie obligeait M. Casgrain à renoncer au plaisir d'un Noël au milieu des siens, chez son fils, à Montréal; mardi, l'on commençait à craindre la tournure que prenait la maladie; hier, l'espoir revenait à la fin d'une journée moins douloureuse, la nuit dernière était même bonne; et ce matin tout est fini. Une complication au coeur a brisé une constitution qui semblait défier l'âge, et M. Casgrain est parti avec tous les secours de la religion catholique dont il était un croyant sincère et respectueux.

M. Casgrain était à la fois ment un vide dans le cabinet et dans la politique canadienne. Quelle que soit l'opinion que l'on ait de sa carrière, deux qualités lui ont toujours été reconnues même aux heures des plus vifs débats: le courage et l'honnêteté.

Ministre à Québec de 1892 à 1896, député aux Communes de 1897 à 1904, puis conseiller de la Couronne à Ottawa depuis trois ans, il a partout fait sa marque d'une façon ou de l'autre.

Il a donné à la province de Québec une loi d'une rare efficacité contre la corruption électorale. A Ottawa, il a été un administrateur indiscutablement très consciencieux et un conseiller dont l'avis était très recherché.

M. Cas grain était à la fois d'Ontario et de Québec: d'Ontario par sa famille transplantée de Québec à Windsor, et de Québec par toute son éducation et les quatre cinquièmes de sa vie, passée à Québec même, puis à Montréal. Longtemps professeur à Laval, il garda toujours de son Alma Mater un souvenir reconnaissant. Plus tard, président de la Commission des Eaux Limitrophes, M. Casgrain représenta le Canada avec honneur pour lui-même et pour son pays.

Il n'est probablement pas exagéré de dire que M. Casgrain meurt un peu victime de la politique. Bien que toujours intéressé au succès de son parti, de 1904 à 1913, il vivait un peu retiré de l'arène, tout occupé à sa profession, dirigeant un bureau très lucratif, lorsqu'on le décida à rentrer dans la fournaise à l'âge de 60 ans et en un temps particulièrement lourd de responsabilités. Sa santé souffrit bientôt des ennuis, des tracasseries et de l'atmosphère dont il était déshabitué.

Il laisse un nom respecté et des oeuvres méritoires qui lui valent déjà sans doute au tribunal céleste.

L'un des beaux côtés de cette nature profondément bonne fut sa générosité. M. Casgrain donnait sans compter. Aussitôt convaincu du mérite d'une oeuvre, il ne savait plus refuser et sa bourse s'ouvrait toujours en souriant. Il manquera à bien des misères.

Mme Casgrain et un fils avocat au Barreau de Montréal, lui survivent.

LA POPULATION DES ETATS-UNIS

112,444,620 habitants. — L'exode des populations rurales vers les villes s'accentue

Washington, 28. — Le dernier recensement fédéral démontre que l'exode des campagnes vers les villes s'accentue de plus en plus. Les statistiques basées sur l'augmentation qui s'est produite, dans les chiffres de la population, depuis 1900 jusqu'à 1910, indiquent que 40.9 pour cent des personnes qui, pendant cette décade, habitaient la campagne, habitent maintenant des villes d'une agglomération de plus de 8,000 habitants. En 1910 cette proportion n'était que de 38.9 pour cent.

Le chiffre total de la population continentale des Etats-Unis pour l'année 1916 est de 102,647,312 âmes. En comprenant les colonies, cette population se monte à 112,444,620 âmes.

La population des grandes villes est évaluée ainsi:

New-York 5,602,841; Chicago, 2,497,722; Philadelphie, 1,709,518; Saint-Louis, 757,309; Boston, 756,476; Cleveland, 674,722; Baltimore, 589,621; Pittsburg, 579,090; Détroit, 571,784; Los Angeles, 503,812; Buffalo, 468,558; San Francisco, 463,516; Milwaukee, 436,535; Cincinnati, 410,176; Newark, 408,494; New Orleans, 371,747; Washington, 363,980; Minneapolis, 363,454; Seattle, 348,639; Jersey City, 306,345; Kansas City, 297,847; Portland, Ore., 295,463; Indianapolis, 271,708; Denver, 260,800; Rochester, 256,417; Providence, 254,960; Saint-Paul, 247,232; Louisville, 238,910; Columbus, 214,878; Oakland, 191,604; Toledo, 191,554; Atlanta, 190,558; Birmingham, 181,762; Omaha, 165,470; Worcester, 163,314.

LA VISION DU JUGE DE COLMAR

Avant qu'il eût prêté serment à l'empereur Guillaume, il n'y avait pas d'homme plus heureux que le petit juge Dollinger, du tribunal de Colmar, lorsqu'il arrivait à l'audience avec sa toque sur l'oreille, son gros ventre, sa lèvre en fleur et ses trois mentons bien posés sur un ruban de mousseline — "Ah! le bon petit somme que je vais faire", avait-il l'air de se dire en s'asseyant, et c'était plaisir de le voir allonger ses jambes grassouillettes, s'enfoncer sur son grand fauteuil, sur ce rond de cuir frais et moelleux auquel il devait d'avoir encore l'humeur égale et le teint clair, après trente ans de magistrature assise.

Infortuné Dollinger!

C'est ce rond de cuir qui l'a perdu. Il se trouvait si bien dessus, sa place était si bien faite sur ce coussinet de moleskine, qu'il a mieux aimé devenir Prussien que de bouger de là. L'empereur Guillaume lui a dit: "Restez assis, monsieur Dollinger!" et Dollinger est resté assis; et aujourd'hui le voilà conseiller à la cour de Colmar, rendant bravement la justice au nom de Sa Majesté berlinoise.

Autour de lui, rien n'est changé: c'est toujours le même tribunal fané et monotone, la même salle de catéchisme avec ses bancs luisants, ses murs nus, son bourdonnement d'avocats, le même demi-jour tombant des hautes fenêtres à rideaux de serge, le même grand christ poudreux qui penche la tête, les bras étendus. En passant à la Prusse, la cour de Colmar n'a pas dérogé: il y a toujours un buste d'empereur au fond du prétoire... Mais c'est égal! Dollinger se sent dépaysé. Il a beau se rouler dans son fauteuil, s'y enfoncer rageusement; il n'y trouve plus les bons petits sommes d'autrefois, et quand par hasard il lui arrive encore de s'endormir à l'audience, c'est pour faire des rêves épouvantables...

Dollinger rêve qu'il est sur une haute montagne, quelque chose comme le Honeck ou le ballon d'Alsace... Qu'est-ce qu'il fait là, tout seul, en robe de juge, assis sur son grand fauteuil à ces hauteurs immenses où l'on ne voit plus rien que des arbres rabougris et des tourbillons de petites mouches?... Dollinger ne le sait pas. Il attend, tout frissonnant de la sueur froide et de l'angoisse du cauchemar. Un grand soleil rouge se lève de l'autre côté du Rhin, derrière les sapins de la forêt Noire, et, à mesure que le soleil monte, en bas, dans les vallées de Than, de Munster, d'un bout à l'autre de l'Alsace, c'est un roulement confus, un bruit de pas, de voitures en marche, et cela grossit, et cela s'aprpoche, et Dollinger a le coeur serré! Bientôt, par la longue route tournante qui grimpe aux flancs de la montagne, le juge de Colmar voit venir à lui un cortège lugubre et interminable, tout le peuple d'Alsace qui s'est donné rendez-vous à cette passe des Vosges pour émigrer solennellement.

En avant montent de longs chariots attelés de quatre boeufs, ces longs chariots à claire-voie que l'on rencontre tout débordants de gerbes au temps des moissons, et qui maintenant s'en vont chargés de meubles, de hardes, d'instruments de travail. Ce sont les grands lits, les hautes armoires, les garnitures d'indienne, les huches, les rouets, les petites chaises des enfants, les fauteuils des ancêtres, vieilles reliques entassées, tirées de leurs coins, dispersant au vent de la route la sainte poussière des foyers. Des maisons entières partent dans ces chariots. Aussi n'avancent-ils qu'en gémissant, et les boeufs les tirent avec peine, comme si le sol s'attachait aux roues, comme si ces parcelles de terre sèche restées aux herses, aux charrues, aux pioches, aux râteaux, rendant la charge encore plus lourde, faisaient de ce départ un déracinement. Derrière se presse une foule silencieuse, de tout rang, de tout âge, depuis les grands vieux à tricorne qui s'appuient en tremblant sur des bâtons, jusqu'aux petits blondins frisés, vêtus d'une bretelle et d'un pantalon de futaine, depuis l'aïeule paralytique que de fiers garçons portent sur leurs épaules, jusqu'aux enfants de laitque les mères serrent contre leurs poitrines; tous, les vaillants comme les infirmes, ceux qui seront les soldats de l'année prochaine et ceux qui ont fait la terrible campagne, des cuirassiers amputés qui se traînent sur des béquilles, des artilleurs hâves, exténués, ayant encore dans leurs uniformes en loque la moisissure des casemates de Spandau; tout cela défile fièrement sur la route, au bord de laquelle le juge de Colmar est assis, et, en passant devant lui, chaque visage se détourne avec une terrible expression de colère et de dégoût...

Oh! le malheureux Dollinger! Il voudrait se cacher, s'enfuir; mais impossible. Son fauteuil est incrusté dans la montagne, son rond de cuir dans son fauteuil, et lui dans son rond de cuir. Alors il comprend qu'il est là comme au pilori, et qu'on a mis le pilori aussi haut pour que sa honte se vît de plus loin... Et le défilé continue, village par village, ceux de la frontière suisse menant d'immenses troupeaux, ceux de la Saar poussant leurs durs outils de fer dans des wagons à minerais. Puis les villes arrivent, tout le peuple des filatures, les tanneurs, les tisserands, les ourdisseurs, les bourgeois, les prêtres, les rabbins, les magistrats des robes noires, des robes rouges... Voilà le tribunal de Colmar, son vieux président en tête. Et Dollinger, mourant de honte, essaye de cacher sa figure, mais ses mains sont paralysées; de fermer les yeux, mais ses paupières restent immobiles et droites. Il faut qu'il voie et qu'on le voie, et qu'il ne perde pas un des regards de mépris que ses collègues lui jettent en passant...

Ce juge au pilori, c'est quelque chose de terrible! Mais ce qui est plus terrible encore, c'est qu'il a tous les siens dans cette foule, et que pas un n'a l'air de le reconnaître. Sa femme, ses enfants passent devant lui en baissant la tête. On dirait qu'ils ont honte, eux aussi! Jusqu'à son petit Michel qu'il aime tant, et qui s'en va pour toujours sans seulement le regarder. Seul, son vieux président s'est arrêté une minute pour lui dire à voix basse:

"Venez avec nous, Dollinger. Ne restez pas là, mon ami..."

Mais Dollinger ne peut pas se lever. Il s'agite, il appelle, et le cortège défile pendant des heures; et lorsqu'il s'éloigne au jour tombant, toutes ces belles vallées pleines de clochers et d'usines se font silencieuses. L'Alsace entière est partie. Il n'y a plus que le juge de Colmar qui reste là-haut, cloué sur son pilori, assis et inamovible...

... Soudain la scène change. Des ifs, des croix noires, des rangées de tombes, une foule en deuil. C'est le cimetière de Colmar, un jour de grand enterrement. Toutes les cloches de la ville sont en branle. Le conseiller Dollinger vint de mourir. Ce que l'honneur n'avait pas pu faire, la mort s'en est chargée. Elle a dévissé de son rond de cuir le magistrat inamovible, et couché tout de son long l'home qui s'entêtait à rester assis...

Rêver qu'on est mort et se pleurer soi-même, il n'y a pas de sensation plus horrible. Le coeur navré, Dollinger assiste à ses propres funérailles; et ce qui le désespère encore plus que sa mort, c'est que dans cette foule immense qui se presse autour de lui, il n'a pas un ami, pas un parent. Personne de Colmar, rien que des Prussiens! Ce sont des soldats prussiens qui ont fourni l'escorte, des magistrats prussiens qui mènent le deuil, et les dicours prussiens, et la terre qu'on lui jette dessus et qu'il trouve si froide est de la terre prussienne, hélas!

Tout à coup la foule s'écarte, respectueuse; un magnifique cuirassier blanc s'approche, cachant sous son manteau quelque chose qui a l'air d'une grande couronne d'immortelles. Tout autour on dit:

"Voilà Bismarck.. voilà Bismarck..." Et le juge de Colmar pense avec tristesse:

"C'est beaucoup d'honneur que vous me faites, monsieur le comte, mais si j'avais là mon petit Michel..."

Un immense éclat de rire l'empêche d'achever, un rire fou, scandaleux, sauvage, inextinguible.

"Qu'est-ce qu'ils ont donc?" se demande le juge épouvanté. Il se dresse, il regarde... C'est son rond de cuir que M. de Bismarck vient de déposer religieusement sur sa tombe avec cette inscription en entourage dans la moleskine:

Au juge Dollinger
Honneur de la magistrature assise
Souvenirs et regrets

D'un bout à l'autre du cimetière tout le monde rit, tout le monde se tord, et cette grosse gaieté prussienne résonne jusqu'au fond du caveau, où le mort pleure de honte, écrasé sous un ridicule éternel...

Alphonse Daudet.

LA GUERRE

Le premier ministre hongrois donnerait sa démission. — L'Allemagne a répondu à la note de paix de la Suisse, — Le texte officiel de Berlin est reçu à Washington — La situation s'améliore à Athènes.

Berlin, 28. — On mande de Budapest qu'une rumeur veut que le comte Stephen Tisza, premier ministre hongrois, soit à la veille de démissionner à la suite d'un différend avec le comte Czernin Von Chudenit, ministre des Affaires Etrangères austro-hongrois et le cabinet de coalition autrichien. Les journaux du gouvernement à Budapest nient la rumeur qu'ils attribuent aux organes de l'opposition.

* * *

Berlin, via Londres, 28. — La réponse allemande à la note suisse a été remise à l'ambassadeur suisse aujourd'hui. Elle est identique à la réponse aux Etats-Unis.

* * *

Londres, 28. — Les journaux du matin disent que la réponse à l'Allemagne à la note de Wilson n'en est pas une et que ce n'est qu'une nouvelle tentative pour prendre les alliés dans un piège et les forcer à entrer en négociations à un moment inopportun pour eux, dans le but d'éviter ce qui est maintenant certain, la défaite des Empires du Centre.

* * *

Washington, 28. — Le texte officiel de la réponse de l'Allemagne à la note de M. Wilson sur la paix, a été reçu ce matin. La réponse n'est pas accompagnée d'un autre document et on la dit conforme en substance à la version officieuse reçue antérieurement.

* * *

Paris, 28. — Officiel. — Les Français ont repoussé, la nuit dernière, de petites attaques près de la Chénoy dans la Somme et sur le versant est de la colline 304, à l'ouest de la Somme, devant Verdun.

Des mines placées par les Français dans les environs de Beuvraignes ont considérablement endommagé les ouvrages des Allemands. Une explosion a causé un cratère de 120 verges de long par 40 de large.

Les aviateurs français ont attaqué plusieurs hauts fourneaux et plusieurs aciéries ennemis, hier, à l'aide de leurs dirigeables.

Londres, 28. — On mande d'Athènes que la situation s'est fort améliorée à cet endroit au point de vue des alliés. Les royalistes commencent à éprouver l'effet du blocus appliqué par ceux-ci et les journaux les plus ardemment royalistes changent de ton. Pendant ce temps, le ministère des Affaires Etrangères annonce que la démobilisation de l'armée hellenique s'effectue rapidement. La persécution contre les vénizélistes est aussi en baisse.

* * *

Londres, 28. — On mande de Pétrograd que la Russie a rédigé sa réponse à l'offre de Berlin, d'accord avec ses alliés et l'a transmise à Paris. Tous les alliés ont décidé, assure-t-on, de donner une forme identique à leur réponse.

La réponse russe correspond à la déclaration faite à la Douma par M. Pokrowsky, ministre des Affaires Etrangères. Cela signifie que la seule chance qu'a l'Allemagne d'obtenir la paix réside dans uen reddition complète sans conditions.

L'AUTRICHE-HONGRIE VOUDRAIT LA PAIX AVEC L'ITALIE

Le nouvel empereur d'Autriche serait sur le point de faire des propositions de paix séparées à l'Italie. — L'empire chrétien n'est pratiquement plus qu'une ruine. ..— L'Italie ne voudrait pas dis- continuer maintenant la guerre.

Londres, 29. — C'est un secret de polichinelle ici que l'empereur Charles d'Autriche-Hongrie veut conclure la paix à une date la plus rapprochée possible. A cette fin il ferait des propositions séparées de paix à l'Italie pour la cessation de la guerre entre les deux pays.

Depuis son accession au trône, le nouvel empereur a fait montre d'un certain esprit d'indépendance. Son pays a eu à supporter le poids des difficultés économiques des pouvoirs du centre et il est maintenant bien près d'en arriver à la famine. Il est maintenant évident que le nouvel empereur a l'intention de faire une paix séparée avec l'Italie et de se retirer définitivement de la guerre.

La part que l'Autriche jouera dans les négociations de paix est l'article qui absorbe plus d'intérêt dans la situation actuelle. De tous les belligérants, c'est l'Autriche qui a le plus souffert tant au point de vue des pertes de vies que du côté économique et financier. Quelle que soit encore la durée de la guerre, l'empereur Charles commandera un empire pratiquement en ruines. Au point de vue économique, le sort de l'Autriche pourrait difficilement être pire.

Travaillant de concert avec le comte Berchtold, l'empereur travaille à se débarrasser de Burian et des autres instruments du comte Tisza. Depuis son accession au trône, il a déjà fait montre d'esprit de prévoyance, de détermination et du désir sincère de se sortir de la griffe de l'Allemagne.

L'Italie a joué sa partie habilement et avec succès et elle compte encore beaucoup, mais les difficultés de transport lui ont créé une situation économique embarrassante. Les conditions ont été améliorées quelque peu dernièrement, mais elles sont assez mauvaises pour provoquer un moment de malaise. Le but de l'Italie dans cette guerre a cependant été clairement défini, et elle a l'intention de le poursuivre tant qu'elle ne l'aura pas atteint.

Les nouvelles que des propositions de paix séparées ont déjà été faites par l'Autriche à l'Italie, sont prématurées. Il est indubitablement vrai que l'empereur Charles a le plus ardent désir de finir vite la guerre et est disposé à faire des sacrifices de territoires à l'Italie plutôt que de voir le démembrement de son royaume; mais les hommes d'état italiens réalisent entièrement la situation et connaissent les avantages que leur pays retirera en continuant la guerre jusqu'au bout.

L'ALLEMAGNE EST AFFAMEE

Un homme d'affaires suisse, de retour d'Allemagne, assure que la population boche se meurt de faim. — Le pays ne pourra que difficilement tenir encore six mois.

Londres, 28. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Paris, écrit:

"J'ai des renseignements particuliers reçus indirectement d'Allemagne qui sont décidément encourageants. Un mien ami, chef d'une importante firme de Paris, a un partenaire qui est un Suisse. Il est un maître en affaires et il dit positivement que l'Allemagne peut difficilement se maintenir encore six mois. Il vient justement de visiter l'Allemagne et est de retour à Paris.

"Le manque de nourriture est plus sérieux qu'il ne l'a jamais été. Il dit qu'il est absolument vrai que depuis longtemps la population entière n'a pu manger à son appétit. Il a vu lui-même nombre de personnes dans différentes villes allemandes s'affaissant dans les rues épuisées par la faim et une fois au moins, un homme est tombé mort devant lui pour cause de manque de nourriture. De telles choses se passent apparemment assez souvent actuellement en Allemagne."



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout indivdu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

Dimanche, le 14 janvier, huit heures et demie, Sa Grandeur Mgr Béliveau donnera, sous les auspices de l'Union Canadienne, une conférence dans la grande salle de l'Académie Provencher.

Mgr Béliveau parlera "Du devoir électoral".

Le public est cordialement invité. Entrée gratuite.

SAINT-BONIFACE

M. Albert Painchaud, de Dollard, Sask., est en visite à Saint-Boniface chez ses parents. La semaine dernière, accompagné de Mme Painchaud, il est allé visiter ses parents à Elie. Cette semaine, ils visiteront d'autres parents à Fannystelle.

* * *

Mlle Bernadette Roy nous a quitté pour aller enseigner la classe à Somerset. Nous lui souhaitons bon succès.

* * *

La Grippe est un hôte désagréable, et probablement bien des personnes le savent par expérience. Elle a souvent fait son apparition dans bien des parties de notre pays, mais, sans aucun doute, à aucune époque elle a été aussi générale que pendant l'hiver et le printemps derniers, et on peut dire sans crainte d'exagérer, que pas un seul endroit de notre pays en a été exempt. Cette mauvaise maladie a trouvé des victimes partout. La cause de ceci, d'après l'opinion générale, se trouve dans les conditions climatériques spéciales qui ont prévalu durant cette période. Des conditions semblables ont l'air de prévaloir cette année, et nous devons nous attendre à ce que cette maladie singulière et contagieuse traversera de nouveau son ancienne course. N'importe comment, il est prudent de prendre ses précautions; "une once de mesures préventives vaut mieux qu'une livre de guérison." Pour cela, aussi bien que pour le traitement de la grippe, le Novoro du Dr. Pierre a soutenu l'épreuve. Pris au bon moment il fortifie le corps et le renforce contre les attaques des germes qui occasionnent la grippe. De cette manière nous pouvons éviter la maladie, mais lorsqu'elle a déjà pris pied, le Novoro prouve son efficacité, éprouvée par le temps, en purifiant le sang, stimulant les organes et produisant la transpiration, permettant ainsi au corps de rejeter cet hôte malvenu. En conséquence, ne négligez pas de vous pourvoir en temps voulu de ce précieux remède.

Le Novoro du Dr Pierre ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public directement du laboratoire. Si vous ne connaissez pas d'agent dans votre voisinage, écrivez aux seuls propriétaires, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

Le Novoro du Dr Pierre est délivré au Canada, absolument libre de tous droits.

DECES

Inwood. — Le 23 décembre 1916, M. Joseph Latourelle, âgé de 84 ans, décédé à la demeure de son fils Ovide.

A L'ACADEMIE PROVENCHER

Les élèves de l'Ecole Provencher donneront, mardi le 9 janvier 1917, à 8 heures du soir, une séance dramatique et musicale en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau.
exécutera:

Voici le programme que l'on

Excelsior Galop, K. L. King, Orchestre de l'Ecole Provencher.

Chants: Christmas Anthem: Gloria in Excelsis Deo; Minuit, Chrétiens. — Choeur de l'Ecole Provencher.

Adresse à Sa Grandeur, lue par Alphonse Samson.

Capitola Polka, Hazel. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

The Midnight Mass. — A Mystery in Three Tableaux.

Characters: The Child, Jesus, Richard Whittingham; Hugh, Lord of Novémy, Roland Houde; Henry, son of Hugh, Edward La Pierre; The Devil; An Old Beggar, Victor Decloux; Minstrels: Joachim Lepine, Jean de Trémaudan, Arthur Lévêque, Alphonse Samson; Citizens of Novémy: Addison Mitchell, Walter Bytnar, Ambrose Macdonald; Devils, Conrad Segrist, Percy Steele, Wilfrid McCaughan, Wilfrid Robert.

The Royalis, Overture, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

1—Tableau — The Calling of the Shepherds.

2—Tableau — The Adoration of the Shepherds.

3—Tableau — The Adoration of the Magi.

La Foire de Seville. — Opérette bouffe en deux actes.

Personnages. — Don Fernand, neveu du Prince Gouverneur, Léon Moriset; Frasquito, son page, Emilien Lévêque; Le Senor Del Las Pastillas, son précepteur, Edouard Guilbault; Master Porkepick, de Chicago, Napoléon Dupas; Juanito, hôtelier des "Trois Rois Mages", Victor Decloux; Pippo, petit valet de Juanito, Joachim Lépine; Cristolfo, fruitier, Jean de Trémaudan; Gilletto, fleuriste, Alfred Paul; Inigo, pâtissier, Arthur Leclerc; Alonzo, cigarier, Charles Pelletier; Domingo, mercier, Joseph Guilbault; Manuelo, imagier, Hubert Garnier; Antonio, bijoutier, Arthur Lévêque; Pedrillo, papetier, Edouard LaPierre.

God Save the King.

Triumph March, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

* * *

Billets en vente à l'école Provencher.

M. BORDEN ET LA CONSCRIPTION

Dans une lettre à l'exécutif des métiers et du travail, le premier ministre dit que si la conscription devenait nécessaire au salut de l'Etat, il n'hésiterait pas à l'imposer.

Ottawa, 28. — La correspondance entre Sir Robert Borden, R. B. Bennett, directeur du Service National et l'exécutif du Conseil Fédéral des Métiers et du Travail, a été rendue publique hier soir par l'exécutif du travail. Le premier ministre dit que le système du service national n'implique pas la conscription. Il refuse cependant d'assurer que la conscription ne viendra jamais, ajoutant que si elle devient nécessaire pour assurer la sécurité de l'état, il n'hésitera pas à la déclarer.

Dans les circonstances, l'Exécutif du Travail demande au travail organisé de remplir les cartes du Service National.

La lettre du premier ministre adressée à l'exécutif ouvrier se lit comme suit:

Ottawa, le 27 décembre 1916.

Chers Messieurs:

Au sujet de votre entrevue de ce matin je répète une fois de plus que les propositions du service national n'ont rien à faire avec la conscription. L'idée est plutôt de faire un appel en faveur du service national volontaire qui rendrait inutile toute mesure de contrainte.

Vous avez demandé la promesse que la conscription ne sera déclarée sous aucune circonstance. Comme je vous l'ai déclaré, je refuse de faire une semblable promesse. J'espère que la conscription ne sera pas nécessaire, mais si elle devenait le seul moyen de préserver l'existence de l'état et des institutions et des libertés que nous possédons, je la considérerais nécessaire et je n'hésiterais pas à agir en conséquence.

Pour vous renseigner plus au sujet des fins du Service National, j'inclus une copie de l'Arrêté en Conseil par lequel le directeur général et les directeurs du Service National ont été nommés.

Vous avez plaidé devant moi l'importance et partant la nécessité que la force accumulée du pays devrait porter sa proportion raisonnable de contribution dans cette guerre. Le gouvernement a déjà accepté le principe et a agi en conséquence. Toutes autres propositions dans ce sens devront être soumises au parlement d'abord, après avoir obtenu l'approbation et la sanction de la Couronne.

Le travail organisé du Canada a donné une splendide réponse à l'appel au service de l'état depuis deux ans et demi. Un grand nombre de vos membres combattent au front, et plusieurs ont fait le sacrifice suprême pour la cause de la liberté, de la civilisation et de l'humanité. Les hommes au front ont le droit de savoir que nous au Canada faisons de notre mieux pour les aider et les soutenir dans leurs efforts pour la cause. C'est en vérité déjà le but et l'idéal du Service National: que chacun fasse sa part du mieux qu'il le peut et dans le meilleur intérêt de l'état à qui il doit allégeance.

Bien à vous,
R. L. Borden.

Lettre de M. Bennett

Chers Messieurs:

Au sujet de vos nombreuses entrevues, je vous confirme maintenant mes déclarations verbales, à savoir: tout en étant obligatoire de remplir correctement et de retourner promptement les cartes du Service National, il est seulement essentiel que les réponses données aux questions autres qu'aux questions de fait expriment l'expression franche des personnes qui répondent à ces questions.

Bien à vous,
R. B. Bennett.

L'exécutif des Métiers et du Travail, en face de ces réponses, demande à tous ses membres de remplir consciencieusement les cartes et de les retourner comme on le demande.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG — CANADA

SAINT-BONIFACE

Mme Gédéon Adam, de Sainte-Rose du Lac, était en visite chez M. et Mme Henri Houde, de Norwood. Mme Adam doit se rendre dans la province de Québec, où demeurent plusieurs de ses parents. Nous lui souhaitons un bon voyage et surtout un bon retour.

M. Henri Houde avait derinèrement la visite de sa belle-soeur, Mme Alfred Houde, de la Baie Saint-Paul, Man., partant elle aussi pour Montréal. Comme cette dernière faisait le voyage seule, M. Houde, s'est proposé de faire route avec elle. C'est un plaisir bien mérité, car voilà trente-trois ans qu'il n'a pas visité ses nombreux parents résidant dans la province de Québec. Il n'y a nul doute que ce sera pour lui un voyage bien agréable, et ses nombreux amis lui souhaitent de grand coeur un heureux et bon retour.

Un ami.

AU CLUB "LE CANADA"

Les gagnants ed la sixième partie de whist au club "Le Canada", angle des rues Main et Graham, vendredi dernier, ont été comme suit: Dames: 1er prix, une paire de chaussures à prendre au magasin de la Compagnie Harvard et offerte par cette maison: Mme E. Désautels; consolation, Mme C. Delmarque. Messieurs: 1er prix, une boite de cigares offerte par M. F. de Gramont, M. T. Fournier; consolation, M. J.-C. Pelletier. Le prix de tombola consistant en un superbe nécessaire à ongles, offert par M. J.-E. Bisaillon, a été gagné par Mlle V. Francis.

La prochaine partie aura lieu comme de coutume demain soir.

Dimanche soir à 8.30 heures, M. P. Lardon parlera de "Notre Club". Les membres et leurs amis sont spécialement invités d'être présents. Il y aura de plus un joli programme de chant et de musique.

AU SACRE-COEUR

Baptêmes

Fernande-Françoise-Noëlla, fille de J.-P. Tremblay et de Eugénie Dupuis. Parrain et marraine: M. et Mme Noël Bernier, de Saint-Boniface.

Noël-Henri, fils de M. Armand Charpentier et de Mary-Elizabeth Doyle. Parrain et marraine: Henri Gendreau et Imelda Charpentier.